BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4280 du Vendredi 2 Mai 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MESSE DE SUFFRAGE EN MEMOIRE DU PAPE FRANÇOIS

Les chrétiens du Congo ont prié pour le repos du Saint-Père

Le couple présidentiel posant avec le Nonce apostolique et les évêques du Congo (P.8)

VATICAN

Des funérailles mémorables pour le Pape François

(P.8)

OPPOSITION

Rien ne va plus entre Clément Miérassa et Pascal Tsaty-Mabiala!

(P.3)

ASSAINISSEMENT URBAIN

Albayrak remplace Averda

(P.3)

SECURITE SOCIALE

Vers la fin des tracasseries pour les retraités?

Une convention a été paraphée entre Evariste Ondongo et François Nguimbi sous les auspices du ministre d'Etat Firmin Ayessa (P.13)

EDITORIAL

Fort de sa pauvreté

DISPARITION

Mort du légendaire Minga Noël ''Pépé''

L'ancien milieu de terrain international qui avait endeuillé le Cameroun un 2 mars 1972 à Yaoundé, lors de la 8e Coupe d'Afrique des nations organisée par ce pays, est décédé vendredi 25 avril 2025 à Brazzaville. Cette disparition fait très mal, car malgré les alertes de la presse sur son état de santé gravement dégradé, on a laissé cet autre héros de ''Yaoundé 72'' partir dans l'indifférence.

Minga «Pépé» est l'un des footballeurs les plus connus des nouvelles générations. Son terrible pied gauche tira plus d'une fois le Congo du mauvais pas. Grâce à lui, le Congo accéda à la finale de la 8e Coupe d'Afrique des nations en plongeant le Cameroun en deuil à l'issue des demi-finales de cette compétition. Il avait marqué l'unique but de la partie. Cinquante-trois ans après, Camerounais et Congolais s'en souviennent toujours. Mbono et François M'Pélé avaient fait le reste en …finale contre le Mali. Et le Congo devint champion d'Afrique… pour la première et dernière fois!

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-01-PANC-SPM25
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'un Spécialiste en Passation des marchés du Projet.

2. Description des Prestations:

Les services attendus au titre de ce contrat de travail incluent, sans s'y limiter :
- **Élaboration et Suivi du Plan de Passation des Marchés** : Elaborer et mettre à jour périodiquement les instruments de base de la passation de marchés (Manuel de Procédures, Stratégie de Passation de marchés du Projet pour le Développement - PPSD, Plan de Passation des Marchés – PPM, et tout autre document de gestion des marchés adapté aux besoins du projet).
- Conformité : Veiller à ce que toutes les activités de passation des marchés respectent rigoureusement les politiques et procédures de l'IDA (bailleur de fonds) ainsi que la réglementation nationale en vigueur.
- Gestion des procédures : Assurer en toute intégrité une application rigoureuse des règles et des procédures de passation de marchés en vigueur (accords de prêt et de don, Manuel de Procédures du Projet, directives et procédures de la Banque mondiale).
- Assistance Technique : Apporter un appui-conseil en matière de passation des marchés, à l'UGP et à toutes les structures bénéficiaires.
- STEP : Assurer le renseignement correct de la feuille de route de chaque activité dans le STEP (outil de gestion électronique de la passation des marchés) et l'archivage de l'ensemble des dossiers des marchés pour garantir un suivi efficient de toutes les transactions de la passation des marchés.
- Suivi : Développer et assurer la mise en œuvre de plans de gestion de contrat pour le suivi de l'exécution des contrats du projet.
- Renforcement des capacités : Assurer le renforcement des capacités en passation de marchés des responsables de l'UGP et des structures bénéficiaires ainsi que des gestionnaires de contrats et de la Cellule de gestion des marchés publics (CGMP) du Ministère en charge de du projet
- Gestion des Différends : Gérer les éventuels litiges ou réclamations survenant durant le processus de passation des marchés ou l'exécution des contrats.
- Documentation et Archivage : Garantir la tenue rigoureuse, la documentation complète et l'archivage adéquat de tous les dossiers de passation des marchés.
- Rapports : Rédiger et soumettre des rapports périodiques sur l'état d'avancement des activités de passation des marchés.

3. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter un dossier de candidature comprenant
Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des photocopies des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

4. Durée de la mission

Le contrat de travail applicable aux projets sous financement de la Banque mondiale au Congo sera passé entre le candidat retenu et le projet pour une durée de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. La confirmation est faite après évaluation satisfaisante de la performance au terme des 6 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance. . Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

5. Profil du poste

Le Spécialiste en passation des marchés aura les qualifications suivantes :
- Avoir au moins un diplôme universitaire (BAC + 4) en Droit, en Economie, en Sciences sociales, en Ingénierie, Administration ou avoir un diplôme jugé équivalent ;
- Avoir acquis au cours des cinq (05) dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente d'au moins 03 ans à un poste de passation des marchés dans le secteur public ou privé une entreprise, une administration publique ou des projets de développement ;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés
- Être détenteur d'un certificat en passation des marchés (MOOC ou autre formation) est un atout ;
- Maîtriser les applications logicielles couramment utilisées (Word, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de communications tels que les courriels. La maîtrise du STEP est un atout ;
- Être apte à travailler en équipe ;
- Être apte à travailler efficacement sous pression ;
- Avoir d'importantes capacités d'analyse et de résolution des problèmes ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français.
- Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale ;
- Avoir une excellente maitrise écrite et orale du français ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de passation des marchés ou pour lesquels le projet est Insatisfaisant (Clôture des activités dans STEP, qualité des documents, drapeaux rouges).

6. Méthode de sélection

Un contrat de travail, suivant la loi congolaise, sera signé entre le projet TRESOR et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au SPM ceux de manière acceptable par les accords encadrés par les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets (FP) de la Banque mondiale, de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

7. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : **Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74** ou par email à l'adresse électronique suivante : panccongo2022@gmail.com

8. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermé en quatre exemplaires dont un original et en format numérique au siège du projet à l'adresse ci-dessus, et portés en objet la mention « Recrutement d'un Spécialiste en Passation des marchés du projet Agroforesterie Nord Congo », **au plus tard le 7 mai 2025 à 14 heures 00.**

Fait à Brazzaville, le 15/04/2025

La Coordonnatrice du PANC

Corine Victorine
ONDZE DICKELET

OPPOSITION

Entre Clément Miérassa et Pascal Tsaty-Mabiala, rien ne va plus !

Au cours de conférences de presse, les deux leaders de l'opposition se sont mutuellement insultés. Clément Miérassa a qualifié Pascal Tsaty-Mabiala de faux opposant, tandis que ce dernier a riposté, en le traitant de prétentieux, qui, selon lui, *«est incapable d'affronter les suffrages universels, même pas local encore moins au niveau national, et qui devient le champion qui distribue les bons points entre les vrais et les faux opposants, selon ses propres critères».*

Clément Miérassa

Pascal Tsaty-Mabiala

Pour Clément Miérassa, le statut de Pascal Tsaty-Mabiala pose problème. Il a déclaré: *«Lorsqu'il a été nommé chef de file de l'opposition, il a eu des différends avec Nick Fylla, car il pensait que ce dernier étant au Gouvernement, ne pouvait se considérer comme un opposant»* .

Le président du PSDC a exhorté le premier secrétaire de l'UPADS à faire preuve d'humilité. *«Les Congolais manquent souvent d'humilité pour se confesser. Pourquoi ne pas avouer aujourd'hui que nous n'avons pas été de vrais opposants et demander pardon au peuple?»*, a-t-il proposé.

Clément Miérassa a indiqué qu'en face de Tsaty-Mabiala et Nick Fylla, il leur demanderait de ne plus tromper le peuple. *«Pascal, cesse d'être chef de file de l'opposition»,* a-t-il recommandé.

La réponse de Pascal Tsaty-Mabiala a été rapide. Lors de sa conférence de presse, il a critiqué le président du PSDC, le qualifiant de prétentieux qui, selon lui, *«est incapable d'affronter les suffrages universels, même pas local encore moins au niveau national, et qui devient le champion qui distribue les bons points entre les vrais et les faux opposants, selon ses propres critères»*.

Il a souligné que le PSDC et lui-même n'ont cessé d'être que des simples accompagnateurs d'autres leaders ou d'autres partis politiques à chaque élection présidentielle. *«Clément Miérassa était derrière Mathias Dzon, puis Jean-Marie Michel Mokoko, et aujourd'hui, il se prépare certainement à se positionner derrière un autre potentiel candidat. On se demande alors à quoi aurait servi la création pour lui de son parti qui ne participe pas à la démocratie, à la vie politique dans le pays et qui ne concourt pas non plus à l'expression du suffrage universel?»*, s'est-il interrogé.

Pour Tsaty-Mabiala, les remarques *«méprisantes et imprudentes»* de Clément Miérassa ne pouvaient laisser l'UPADS indifférente. Il a affirmé que Clément Miérassa n'est ni l'unité de mesure ni le baromètre de la vie politique en République du Congo pour distribuer la qualité d'opposant à qui il veut. *«Heureusement, l'histoire se souvient. Ce frère doit comprendre qu'il a sa part de responsabilité dans le déclin de la démocratie dans notre pays»*, a-t-il signifié.

Il a suggéré à Clément Miérassa de se concentrer sur sa nouvelle carrière de journaliste qu'il semble avoir découverte. *«Et d'assurer la diffusion des émissions devant son ordinateur sur les réseaux sociaux dont il est devenu si brillant»*.

Pascal Tsaty-Mabiala a rappelé que la démocratie n'a pas d'ennemis plus redoutables que la démagogie. *«Clément Miérassa, qui se présente aujourd'hui comme un donneur de leçons, a été l'un des acteurs de la déstabilisation du régime de Pascal Lissouba. Plus tard, il a soutenu la Constitution de 2002. Pour se faire bonne conscience, sans doute, il reviendra sur sa décision prenant à partie la même Constitution au motif qu'elle donnait trop de pouvoir au Président de la République. Qui n'aura pas compris le caractère malicieux et versatile de ce personnage?»*.

Il a précisé: *«l'UPADS, par ses représentants élus et le statut qui lui est reconnu actuellement, bénéficie de ressources publiques légales. Les ressources de l'UPADS ne passent pas sous le manteau comme celles dont bénéficie d'autres personnalités qui ne disposent d'aucun statut pouvant justifier le train de vie qu'elles mènent»*.

En l'absence d'accord gouvernemental ou d'alliance politique, *«l'UPADS conserve sa liberté d'action»*, a-t-il ajouté, soulignant que l' *«interprétation politicienne et erronée de la loi sur la participation d'un membre du parti de l'opposition au Gouvernement n'est ni plus ni moins qu'une incapacité à convaincre les Congolais d'adhérer à une vision politique désuète soutenue par des acteurs politiques autosuffisants à la recherche du sensationnel»*.

Pour lui, l'opposition de l'UPADS est citoyenne et républicaine. *«Nous ne sommes pas en rébellion contre l'ordre établi et nous n'avons de leçon à recevoir de personne. Notre opposition est responsable et mesurée, ne prône ni l'extrémisme ni la dévotion. Notre opposition est celle d'un parti qui a été aux responsabilités, contrairement à ceux qui sont à la contestation permanente, dans le déni préjudiciable et qui ne mesurent pas le poids de la charge»*.

Malgré tout, Pascal Tsaty-Mabiala a appelé à l'unité de l'opposition, incitant les leaders à surmonter leurs égos. «L'espoir d'une alternance passe par un grand rassemblement des forces de l'opposition qui partagent des valeurs de tolérance et de patriotisme, privilégiant le compromis et s'éloignant de la radicalité».

En soutien à son président d'honneur, Jean Félix Demba Ntello estime qu'il s'agit d'un faux débat. Selon lui, Pascal Tsaty-Mabiala a été nommé par le pouvoir. *«Clément Miérassa a soulevé une véritable question: celle de la fausse et de la vraie opposition»*, précisant le rôle de l'opposition dans un système démocratique. *«L'opposition doit s'imposer par son poids électoral et non par un décret. Pascal Tsaty-Mabiala est là parce que le PCT lui a accordé 7 députés. Il doit admettre que l'UPADS est solidaire de l'action gouvernementale. C'est lui qui a trahi son parti. Une élection libre et transparente ne pourrait pas attribuer 7 députés à l'UPADS. Il a offert au PCT tout ce que représentait la force de Pascal Lissouba dans les régions du Niari. Nous l'invitons à convoquer le congrès démocratique de l'UPADS. Cela fait plus de 10 ans qu'il n'a pas organisé de congrès. Sa base le lui demande aujourd'hui. Il a été touché par une vérité qui a été révélée»*, a-t-il déclaré, au cours de sa conférence de presse du 26 avril 2025.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Fort de sa pauvreté

Les obsèques du Pape François samedi à Rome, ont donné à voir une Eglise catholique attachée à ses traditions les plus nobles. Le Souverain pontife s'en est allé avec, derrière lui, de nombreux orphelins enrichis de son exemple. Ni voitures de luxe, ni tiares aux émeraudes étincelants ; pas d'ostentation de richesses somptuaires : le Pape, c'est tout. Sur sa tombe on a écrit : François.

Dans notre monde où le paraitre a son pesant, et qui semble gêné par ce dénuement qui ne jette pas du clinquant, cela semble faire désordre. Nous sommes Africains qui, dans la plupart de nos records-guiness nous singularisons par une pauvreté qui fait honte jusqu'à nos enfants. En beaucoup de domaines, nous nous attelons à fuir cette pauvreté qui n'est pas évangélique.

Nous nous arrangeons pour faire cohabiter dans le tréfond de nos consciences, l'incitation à être heureux dans cette pauvreté qui nous promet le ciel. Une chroniqueuse nigériane s'agaçait cette semaine de la délégation (5 membres) envoyée par son pays à Rome pour les obsèques du Pape. Elle s'émouvait que son pays, à fortes proportions musulmanes, n'ait pas plus pensé à doter les infirmeries de brousse de plus d'aspirine ; les écoles de table-bas, et pour tous, plus de sécurité pour se prémunir contre les violences des fondamentalistes.

Une telle récrimination peut sembler de bon sens. Sauf que le Nigéria est le pays où l'Eglise catholique compte le plus d'écoles donnant aux enfants la chance de s'en sortir autrement que par la Kalachnikov. Et quand on sait le nombre et la hauteur des contacts qui se sont noués aux obsèques du Pape, on se demande s'il faut compter en mètres, en dollars ou en hectolitres. Pensons à cette image des Présidents américain et ukrainien assis à part, comme dans un confessionnal, à la recherche de la paix en Ukraine.

Un tel symbole, il n'est pas sûr qu'il avait valeur de dépense somptuaire et de perte de temps. Autour d'un vieillard allongé dans son cercueil de simplicité, le destin du monde a pris une tournure plus apaisée au service de l'humain. Et il n'y a pas eu trace d'un début de matalana, pour en jeter plein la vue aux autres. Au contraire, tout cela a semblé ramener à l'essentiel d'une vie, simplement humaine.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ASSAINISSEMENT URBAIN

Albayrak remplace Averda

Pour faire face aux difficultés de gestion des déchets dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, le Gouvernement congolais et la société turque Albayrak Waste Management ont signé, le 23 avril 2025, un contrat de délégation de service public. Ce contrat concerne la collecte des déchets solides et l'exploitation des services de propreté, remplaçant ainsi AVERDA dont le contrat a expiré. L'accord a été signé par le ministre de l'assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, Juste Désiré Mondelé, les maires Dieudonné Bantsimba et Evelyne Tchitchelle, ainsi que par le DG Ersoy Necmettin, en présence de l'ambassadeur de Turquie, Hilmi Ege Turemen.

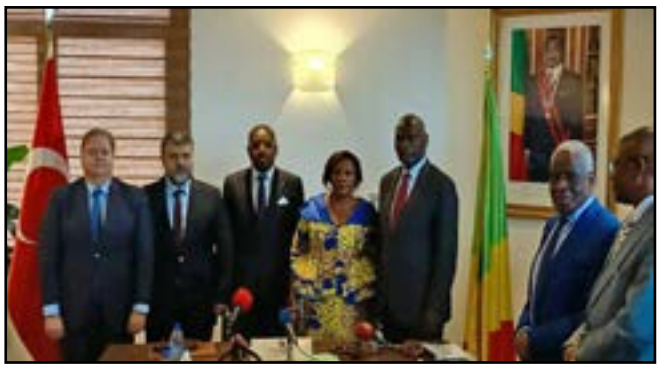

Après la signature du contrat, la photo de famille

Ce contrat, d'une durée de cinq ans, inclut la pré-collecte des déchets, le transport et le désengorgement des caniveaux. Ersoy Necmettin a déclaré: *«Nous avons 40 ans d'expérience dans ce domaine, avec un taux de réussite de 90 % à travers le monde. Au Congo, nous espérons faire encore mieux. La réussite dépendra de l'implication de tous. Nous sommes prêts à travailler ensemble avec responsabilité»*.

Le ministre a reconnu que les négociations avec Albayrak ont été longues, afin de tirer des leçons de l'expérience d'AVERDA, dont le contrat était basé sur un forfait. Celui d'Albayrak est centré sur le tonnage, avec des estimations de 1500 tonnes à collecter, réparties en 1000 tonnes pour Brazzaville et 500 pour Pointe-Noire, à valider par des points de pesée.

Les études menées ont pris en compte les plans des deux villes, ruelle par ruelle, pour éradiquer le dépôt sauvage et anarchique des déchets.

Concernant le choix d'Albayrak plutôt qu'une société congolaise, le ministre a précisé qu'Albayrak Waste Management est une société de droit congolais. *«Ce sont des Congolais qui travailleront sur le terrain. Nous prévoyons 1500 emplois directs entre Brazzaville et Pointe-Noire, sans compter les emplois indirects»,* a-t-il dit.

Juste Désiré Mondelé a également rassuré les entreprises congolaises sur leur rôle dans la valorisation des déchets. *«Nous devons récupérer cette matière première pour la transformer, ce qui permettra aux jeunes de créer leurs entreprises et de valoriser ces déchets. Notre responsabilité est de soutenir ces entreprises pour transformer les 1500 tonnes de déchets en produits manufacturés»*, a-t-il précisé.

Le ministre a dénoncé le comportement de certains Congolais qui jettent des ordures en dehors des zones de transit et a annoncé la création d'une brigade de surveillance pour sanctionner les inciviques. Il a insisté sur la nécessité d'un changement de mentalité et sur le bon sens des Congolais.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU
NOTAIRE
B.P.: 4866, téléphone: (242) 06 698 26 13
112, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total - E-mail: moussphile@gmail.com

INSERTION LÉGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, **du 20 avril 2023** a été modifié la société dénommée **BLUE COLLAR-SARL**, aux caractéristiques:
-Dénomination: BLUE COLLAR-SARL;
-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée;
-Capital social: 1.000.000 F. CFA;
-Siège social: A Pointe-Noire, 10, Avenue Stéphane TCHITCHELLE, centre-ville;
-Objet social: Mise à disposition du personnel et du matériel; conseil aux entreprises, externalisation ; assistance technique;
-Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
-Enregistrement: À Pointe-Noire, en date du 24 avril 2023;
-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, **n° RCCM CG-PNR-01-2021-B12-00164, en date du 17 mai 2024;**
-Gérance: Monsieur TELLIANE-TCHICAYA Lionnel est nommé gérant, pour une durée de quatre (04) années.

Modifications intervenues:
Suite à une réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans un procès-verbal reçu par Maître MOUSSOUNGOU, Notaire, en date à PointeNoire du deux janvier deux mil vingt-cinq, enregistré sous le n° 1184, folio 063/3 du 1er mars 2025, les associés décident le changement de gérant.
-Gérance: Madame **DIAKOUNDILA KATIZA Grace Leaticia Justine** est nommée aux fonctions de gérante, pour une durée de deux (02) années.

Pour avis,
Maître Philémon MOUSSOUNGOU
NOTAIRE.

CLG TAX & LEGAL

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital social: 1 000 000 de Francs CFA
Siège social: 2ème étage, Immeuble La place, Bureau n°201,
Lotissement Tchikobo, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2025-B17-00003

AVIS DE CONSTITUTION

1. Aux termes d'un acte sous seing privé portant statuts de la société CLG TAX & LEGAL, en date à Pointe-Noire, du 10 janvier 2025, reçu le 10 janvier, au rang des minutes de **Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI,** Notaire, sous le répertoire n° 004/2025, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 17 janvier 2025, **sous le numéro 0432, folio 012/20,**
Suivant la Déclaration notariée de souscription et de versement de la société **CLG TAX & LEGAL, reçue le 10 janvier 2025** au rang des minutes de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire, **sous le répertoire n°003/2025,** et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), **le 17 janvier 2025, sous le numéro 0461, folio 012/25,**
Il a été constitué une société à responsabilité limitée régie par les lois et règlements en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:
• Dénomination sociale: CLG TAX & LEGAL ;
• Forme juridique: Société par actions simplifiée unipersonnelle ;
• Capital social: 1 000 000 de Francs CFA;
• Siège social: Bureau 201, 2ème étage, immeuble La Place, lotissement roc de Tchikobo, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;
• Objet social: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
-l'exercice de la profession de conseil fiscal et de conseil juridique ;
-les services ressources Humaines liés à la profession de conseil juridique et de conseil fiscal ;
-l'exercice de la profession de conseil et de mandataire en propriété intellectuelle ;
-la prise de participation dans toute société créée ou à créer, dans le respect de la réglementation applicable à la profession de conseil fiscal et de conseil juridique ;
-la gestion immobilière, l'administration des biens au sens large ;
-l'activité de syndic d'immeubles ; et plus généralement, toutes opérations mobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à la profession de conseil fiscal et juridique, telle qu'elle est régie par les textes en vigueur.
• Durée de la société: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
• Administration et gestion: Aux termes des Statuts de la société du 10 janvier 2025, enregistrés à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), **le 17 janvier 2025, sous le numéro 0432, folio 012/20, l**'Associé unique a notamment décidé de nommer **Monsieur Daoudou Mohammad en qualité de Président;**
2. Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire **sous le numéro CG-PNR-01-2025-B17-00003.**

Pour avis,
Le Président.

URGENCE HUMANITAIRE

Assistance d'urgence aux personnes deplacées forcées de Ngabé en provenance de la République Démocratique du Congo

Depuis plusieurs années, la province du Maï-Ndombé de la République Démocratique du Congo (RDC) est plongée dans des conflits internes violents, alimentés par des affrontements entre différents groupes ethniques et des milices armées. Ces conflits ont poussé de nombreuses familles à fuir leurs communautés et à chercher refuge en République du Congo Brazzaville.

Face à cette crise humanitaire, Catholic Relief Services (CRS), en collaboration avec la Croix-Rouge Congolaise (CRC), a initié et obtenu le projet *«Assistance d'urgence aux personnes deplacées forcées de Ngabé», financé par le réseau « START FUND»*. Ce projet d'aide humanitaire d'urgence de 45 jours (du 1er mars au 15 avril 2025) visait à assister 400 ménages vulnérables, composés des personnes deplacées forcées et des familles d'accueil.
Ces personnes, principalement des femmes, des enfants, des personnes âgées et des groupes vulnérables, vivent dans des conditions très difficiles avec un accès limité aux services sociaux de base. Le projet START FUND avait pour objectif de fournir une aide essentielle en matière d'Eau, Hygiène et Assainissement (WASH), d'accompagnement psychosociale et sanitaire, et sensibilisation à la prévention des maladies.
Grâce à la coordination avec le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH), CRS et la CRC ont pu organiser l'enregistrement et l'assistance des ces personnes vulnérables.
Les activités de distribution des kits WASH, initialement prévues pour assister 400 ménages, ont couvert 875, parmi lesquels 790 kits d'eau, hygiène et assainissement (bidon, sceau a couvercle, bassines, savons, aquatab etc…). Aussi faut-il signaler que c'est 1.086 filles et jeunes femmes qui ont reçu chacune un kit spécifique contre 746 prévus au départ.

Distribution à Ngabé centre des articles non alimentaires/ Photo de Francky Ibata.

Les activités ont été coordonnées conjointement par les équipes de CRS, la CRC, le MASSAH à travers le chef de la circonscription d'action sociale, et l'équipe de Médecins de l'Hôpital de Ngabé, le responsable du Centre de Santé Intégré et la sage-femme repésentant le Ministère de la Santé et de la Population et la Secrétaire de la Maire de Ngabé et le Secrétaire du District représentant les autorités locales.
En vue d'apprécier l'efficacité des opérations menées, une enquête de satisfaction a été menée à la fin du projet auprès des 273 ménages ayant bénéficié de cette assistance. Ces informations ont permis non seulement d'avoir le retour après action mais aussi à mieux organiser les interventions futures.
De cette enquête, il ressort que 87% sont très satisfaits de la qualité des articles reçus, 83,53% sont très satisfaits de la rapidité avec laquelle CRS et ses partenaires sont intervenus et 79,58% confirment la pertinence des biens reçus par rapport à leurs besoins.

Mme Ntsélé Christelle en premier plan, utilisant quelques articles du kit reçu lors de la distribution pour laver les vêtements de sa fillette Viviane à peine agée de 1 mois (dans les bras de sa sœur à gauche) / Photo de Prudence Baganda de CRS.

De façon globale le projet a assisté les localités de Ngabé centre, les villages Ngobila, Kimpoko, Mafamba, Sedeck, Kounzoulou et Brick. Les efforts conjugués des parties prenantes du projet ont permis de répondre aux besoins urgents des déplacés forcés, offrant ainsi un soutien vital et un espoir renouvelé à ces populations en détresse. Il est vrai qu'il demeure encore des besoins des déplacés forcés non satisfaits notamment dans les autres secteurs de réponse non pris en compte par le financement de START FUND, tel l'aide alimentaire.
Ce projet est un exemple de solidarité et de coopération internationale pour faire face aux défis humanitaires et protéger les droits des personnes déplacées.

Equipe de rédaction CRS.

APRES LE DECES DU PAPE FRANÇOIS

Isidore Mvouba a signé le livre de condoléances

Suite à la disparition le 21 avril 2025, du Pape François, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, s'est rendu le 25 avril dernier à la Nonciature apostolique, en République du Congo, pour signer le livre de condoléances ouvert en mémoire du Souverain pontife, décédé à l'âge de 88 ans, des suites d'un AVC.

De noir vêtu, Isidore Mvouba a, par cette cérémonie sobre, voulu honorer la mémoire de ce pape qui aimait tant le peuple. Le président de l'Assemblée nationale a signé le livre de condoléances, en écrivant ce qui suit: *«Qui aurait imaginé un seul instant, qu'en adressant, le jour de Pâques, la traditionnelle bénédiction «urbi et orbi »,* à la ville et au monde, le Pape François, le pape des Pauvres, était en train de faire ses adieux! Seul Dieu le Très-Haut et, peut-être, le Pape François lui-même, sauraient que l'heure de la mort que le prophète Job qualifie de *«rencontre de tous les êtres vivants»*, devrait sonner dans les heures qui suivraient, et de surcroît, un lundi de Pâques.

Après douze ans d'un pontificat original et puissant, douze ans comme pour nous rappeler le souvenir des douze apôtres, le Pape a accédé dans la grande lumière, pour rencontrer Dieu, face à face.

Isidore Mvouba signant le livre de condoléances

Avec force, courage et humilité, le Pape François a subi l'épreuve du passage en rentrant dans le mystère de la mort. La moisson de l'espoir de Jorge Mario Bergoglio fleurira. Adieu Pape François ! Adieu Sainteté !», a-t-il écrit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES (ONEC)

Renforcer la sécurité et l'authentification des états financiers

L'Ordre national des experts-comptables (ONEC) a organisé, les 22 et 25 avril derniers à Brazzaville et Pointe-Noire, un atelier de vulgarisation portant sur la nouvelle norme de présentation des états financiers et un dispositif innovant de sécurisation des attestations et des états financiers produits par ses membres.

Cette initiative stratégique s'inscrit dans une volonté affirmée de consolider la crédibilité et la fiabilité de la signature de l'expert-comptable. Elle repose sur l'adoption d'une démarche qualité uniforme, ancrée dans la récente norme de présentation des états financiers, et sur l'introduction d'un système de sécurité sophistiqué. Ce dispositif de sécurisation, mis en place par l'ONEC, intègre des holographes d'authentification et des papiers sécurisés spécialement conçus.

Désormais, les acteurs économiques et les partenaires financiers pourront bénéficier d'une garantie accrue quant à l'authenticité des documents comptables. En effet, chaque état financier émis par un expert-comptable membre de l'ONEC sera obligatoirement assorti d'un hologramme de sécurité infalsifiable. De même, toutes les attestations professionnelles seront éditées sur un papier sécurisé, renforçant ainsi leur valeur probante et limitant considérablement les risques de fraude et de contrefaçon.

Afin d'assurer une appropriation globale de ces nouvelles mesures, l'Ordre national des experts-comptables annonce l'organisation, au courant du mois de mai, d'une session de vulgarisation spécifique à l'attention de l'administration publique, des organisations patronales, des institutions bancaires et de l'ensemble des parties prenantes du secteur économique. Cette démarche vise à éclairer ces acteurs clés sur les bénéfices de cette modernisation et à faciliter leur compréhension des nouvelles modalités de présentation et de sécurisation des informations financières.

Cette mesure ambitieuse témoigne de l'engagement de l'Ordre national des experts-comptables à moderniser la profession, à garantir la transparence des informations financières et à renforcer la confiance des parties prenantes dans l'expertise et l'intégrité de ses membres. L'atelier de vulgarisation a permis aux experts-comptables des deux principales villes du pays de se familiariser avec ces nouvelles exigences, assurant ainsi une mise en œuvre harmonieuse et efficace de ce dispositif essentiel pour l'avenir de la comptabilité au Congo.

V.C.Y.

Les experts pendant l'atelier

ROCH BREDIN BISSALA NKOUNKOU

Un retour engagé au service de la nation

Après plusieurs années consacrées à la science et à l'excellence académique, Roch Bredin Bissala Nkounkou signe son retour politique et un engagement réaffirmé pour le Congo. Biologiste des hôpitaux, virologue, conseiller technique du Premier ministre, ce fils du pays ne revient pas les mains vides: il apporte avec lui un bagage scientifique, une stature d'homme d'État et une vision politique nourrie de convictions profondes.

Un retour chargé de sens

Sa première apparition publique, après cette période d'introspection et de formation, a eu lieu sur un lieu chargé de mémoire et d'histoire: la tombe de son arrière-grand-père, Monseigneur Nkounkou. En s'y inclinant, Roch Bredin Bissala Nkounkou pose un geste hautement symbolique. Il honore ses racines spirituelles, culturelles et familiales, tout en lançant un message clair: son engagement s'inscrit dans la continuité d'une lignée d'hommes d'influence et de sagesse.

L'homme derrière le scientifique

Dans l'émission Le Portrait sur Télé Congo, Roch Bredin Bissala Nkounkou dévoile les multiples facettes de sa personnalité: un scientifique formé à l'exigence, un croyant habité par les valeurs de foi et d'humilité, mais aussi un patriote convaincu que le développement de la nation passe par la compétence, la rigueur et le courage politique. Il y raconte son parcours atypique, ses publications scientifiques, son rôle dans la lutte contre les maladies infectieuses, tout en insistant sur le besoin d'une nouvelle génération de leaders éclairés.

Roch Bredin Bissala Nkounkou

Une vision politique nourrie par l'expertise

Son engagement politique n'est pas motivé par la recherche de pouvoir, mais par le devoir de contribuer. Pour Roch Bredin Bissala Nkounkou, le Congo doit renouer avec une gouvernance fondée sur la vérité, le travail bien fait et l'intérêt collectif. Sa vision repose sur une approche scientifique des problèmes nationaux: une politique de santé publique repensée, une réforme de l'éducation axée sur l'innovation, et une administration débarrassée du clientélisme.

Roch Bredin Bissala Nkounkou ne revient pas seulement en politique. Il revient habité par une mission, porté par une exigence et guidé par une foi profonde en l'avenir du Congo.

KAUD

COUP D'OEIL EN BIAIS

Les Congolais ont découvert, étonnés, la simplicité du cercueil du pape François

Certains téléspectateurs n'en ont pas cru leurs yeux en découvrant, sur le petit écran, le cercueil du pape François. Ils s'imaginaient un cercueil de dernier cri, avec poignets dorés et télécommande, noyé dans une forêt de couronnes de fleurs. De son vivant, le Souverain pontife avait décidé d'épurer au maximum les obsèques papales qu'il voulait placées sous le signe de la simplicité dont il avait fait son mot d'ordre. Il avait décidé que sa dépouille reposerait dans un seul cercueil en bois et en zinc, mettant fin à un rituel historique qui prévoyait d'imbriquer trois cercueils, l'un en cyprès, un en plomb et le dernier en chêne. En voyant la modestie du cercueil, certains compatriotes auraient pris l'engagement de ne plus s'accrocher au superflu qui ruine nos familles.

Le barrage de Sounda reste sur le papier

Le barrage hydroélectrique de Sounda ne verra pas le jour de sitôt. Prévus pour janvier 2025, les travaux de construction de cette infrastructure annoncée comme le plus grand projet énergétique du pays, sont désormais reportés sine die, a informé Thierry Lézin Moungalla, le ministre de la Communication et des médias, lors de la reprise de la quinzaine gouvernementale, le 15 avril dernier. Le porte-parole du Gouvernement n'a évoqué qu'un démarrage « prochainement », mais il n'a communiqué aucun calendrier précis, ni fourni aucun détail sur les causes du report. Nombreux sont les Congolais qui redoutent de voir ce projet subir le sort d'autres projets promis par le Gouvernement mais sans lendemains, qui jalonnent l'histoire des grands chantiers du pays.

Entre Paris et Brazzaville, la lune de miel n'est pas finie

Repoussé à deux reprises, le voyage du Président Denis Sassou Nguesso à Paris aura finalement lieu en mai. Cette annonce a été faite par le ministre Jean-Claude Gakosso, des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, lors de sa rencontre, vendredi 18 avril 2025, avec son homologue français Jean-Noël Barrot, au Quai d'Orsay à Paris. La date de cette visite de travail de Denis Sassou-N'Guesso en France n'a pas été précisée. Mais selon AfricaIntellignce, *«le Président congolais se rendra finalement à Paris les 23 et 24 mai».*

L'ambassade des USA à Brazzaville ne fermera pas

En dépit de certaines rumeurs, l'Ambassade des USA à Brazzaville ne fermera pas, si l'on en croit le communiqué de presse de cette représentation diplomatique dans la capitale congolaise. *«Aucune décision n'a été prise concernant la fermeture des missions diplomatiques américaines dans le monde. L'ambassade américaine à Brazzaville continue à fonctionner normalement pour assister les citoyens américains et promouvoir les intérêts américains à travers le renforcement des relations entre les Etats-Unis et la République du Congo»*, indique un communiqué.

Le meurtrier de Belvani rattrapé quelques heures plus tard

La population de Mayanga, un quartier de l'arrondissement 8 Madibou, à Brazzaville, a été terrifiée mardi 22 avril 2025 en apprenant l'assassinat d'une femme de 21 ans, Kindra Belvani, au domicile familial. Dieu merci, son présumé criminel a été arrêté le même jour par la police et serait passé aux aveux. Selon les premières informations, *«il aurait emprunté une somme de 50 mille francs CFA auprès de la maman de la jeune femme en laissant pour garantie les documents de la parcelle familiale. Ayant constaté la disparition desdits documents, son père aurait promis une riposte sévère à l'auteur de ce vol. Pris de panique, le jeune homme décide d'aller voir la prêteuse afin de trouver une solution, notamment la restitution temporaire du document de garantie. Il y est entré par effraction et n'a trouvé que sa fille qui lui a opposé une résistance farouche lorsqu'il a voulu récupérer ce qu'il était venu chercher. Voulant crier au voleur, Kindra s'est fait étrangler et a trouvé la mort»*. Le présumé criminel a pris la fuite, mais des indices ont permis à la police de mettre très rapidement la main sur lui.

Lokuta to Solo?

La désinformation: comprendre et reconnaître ses dangers

Dans notre rubrique «Lokuta to Solo» proposée par Fact-Check Congo dans La Semaine Africaine, nous vous invitons à découvrir des notions clés du fact-checking. Pour débuter, arrêtons-nous sur un terme essentiel: la désinformation.

Qu'est-ce que la désinformation?

La désinformation désigne la diffusion volontaire de fausses informations dans le but de tromper, manipuler ou influencer l'opinion publique. Elle se distingue de la mésinformation (qui est une erreur involontaire) par son intention délibérée de nuire ou de manipuler.

Illustration concrète: le cas de Lydia Jacqueline Mikolo

Un exemple récent de désinformation a circulé sur les réseaux sociaux, affirmant que Lydia Jacqueline Mikolo, ministre de la Santé du Congo, serait **visée par une enquête au Canada.** Après vérification, **Fact-Check Congo**

Rosie Pioth

a démontré qu'aucune enquête officielle n'était en cours contre elle. Cette information non fondée visait probablement à nuire à sa réputation et à semer le doute dans l'opinion publique.

Pourquoi la désinformation est-elle dangereuse ?

La désinformation peut avoir de lourdes conséquences :

- **Manipuler l'opinion publique** en orientant les choix sur des bases erronées;
- **Nuire à la réputation** d'individus ou d'institutions;
- **Créer des tensions sociales** en répandant la méfiance et la division.

Comment se protéger de la désinformation ?

Quelques réflexes à adopter:

- **Vérifier les sources:** privilégiez les médias reconnus et fiables;
- **Rester vigilant** face aux contenus viraux: ce n'est pas parce qu'une information circule beaucoup qu'elle est vraie;
- **Consulter des plateformes de fact-checking comme Fact-Check Congo** pour vérifier les informations.

À travers notre **rubrique «Lokuta to Solo»**, nous souhaitons aider chacun à développer une vigilance critique face aux fausses informations et à devenir un acteur d'une société mieux informée.

Par Rosie PIOTH

CRS CATHOLIC RELIEF SERVICES

Avis d'Appel d'Offres No. Congo BU_25_RFGS_311827

Duplication des supports de collecte des données communautaires

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention GC7 2024 – 2026, il est prévu la duplication des supports de collecte des données communautaires en Noir et Blanc, format A4 80gsm dans 12 départements (Brazzaville, Lekoumou, Plateaux, Pool, Sangha, Cuvette-Ouest, Likouala, Cuvette Centrale, Niari, Kouilou, Pointe-Noire et Bouenza) tel que détaillée ci-dessous:

Document	Nombre de documents à dupliquer	Nombre total de pages à produire
Lot 1 - Brazzaville	19	1 340 448
Lot 2 - Lekoumou	16	280 704
Lot 3 - Plateaux	19	754 008
Lot 4 - Pool	16	1 131 288
Lot 5 - Sangha	19	325 008
Lot 6 – Cuvette-Ouest	16	294 504
Lot 7 - Likouala	19	536 016
Lot 8 – Cuvette Centrale	16	593 136
Lot 9 - Niari	16	816 960
Lot 10 - Kouilou	16	348 768
Lot 11 – Pointe-Noire	19	1 122 048
Lot 12 - Bouenza	16	683 232

Les détails complets sont mentionnés dans le dossier d'appel d'offre que les candidats souhaitant prendre part à ce marché peuvent demander par mail à l'adresse *grace.mouzabakani@crs.org* copie *bidcg@crs.org.* Au cas où CRS n'aurait pas répondu après un délai de 24h, les candidats peuvent contacter le 05 699 78 39.

Conditions du marché:
- Lieux de livraison: Les Directions Départementales des Soins et Services de Santé (DDSSSa)
- Modalités de paiement: 100% après livraison
- Type de paiement: Virement Bancaire

Les soumissions doivent être envoyées par mail à l'adresse électronique *bidcg@crs.org* ou être déposées physiquement au bureau de CRS, au 4e étage de l'hôtel ACERAC, Impasse bayardelle **au plus tard le 15 mai 2025 à 17h00,** heure de Brazzaville.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUGGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°463/2025/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°d'ordre	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	33244 du 27-02-25	Sect P13, bloc 175 ; Plle 01 ; Sup : 162,80m2	10, RUE TELE (QUARTIER MOUKONDO)	5-BZV	Enfants NIANGA NDINGA
2	33000 du 10-01-25	Sect P14B, bloc 21 ; Plle 16 ; Sup : 408,21m2	65, RUE MAH (MIKALOU II)	6-BZV	OKASSA Aristide
3	33165 du 10-02-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 799,98m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	DZOUBABELA Léonnie
4	31627 du 28-02-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,59m2	30, RUE ILANDA (QUARTIER 715 ITATOLO)	9-BZV	OBAMBI Aimée
5	30386 du 08-06-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 300,00m2	QUARTIER ISSOULI (KINTELE)	POOL	NGUELOUNDOU Françis Landry
6	33274 su 05-03-25	Sect U, bloc 108 ; Plle 5bis ; Sup : 200,95m2	7BIS, RUE ETOUMBA BIS (QUARTIER MPILA)	6-BZV	Monsieur et Madame OKEMBA
7	33177 du 11-02-25	Sect P15, bloc 71 (ex.84) ; Plle 6 (ex.1) ; Sup : 6.481,88m2	13, RUE LAMPAMA	6-BZV	Eglise Evangélique du Congo
8	33058 du 20-01-25	Sect néant, bloc néant ; Plle néant ; Sup : 800,95m2	LIFOULA (QUARTIER SOUH)	POOL	MBEYE Henriette
9	29782 du 30-01-23	Sect : Zone Rurale ; Sup : 6.000,00m2	LIFOULA	POOL	MPAYOLE Gilbert Sosthène
10	32999 du 10-01-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.000,00m2	VILLAGE YIEH	POOL	FAUQUEUX TALY Yann M. et NGOUEMBEL G. D.
11	32231 du 11-07-24	Sect P4, bloc 83 ; Plle 9 (ex.6) ; Sup : 312,78m2	33BIS, RUE LENINE (QUARTIER GAÏKA)	4-BZV	OKEMBA AYESSA Frantz Estel
12	33060 du 20-01-25	Sect néant, bloc néant ; Plle néant ; Sup : 403,57m2	LIFOULA	POOL	MABOUNDOU Henriette
13	33213 du 21-02-25	Sect : Zone Rurale ; Sup : 4.800,00m2	VILLAGE YIE	POOL	MAMBOU Aimée Josiane Kelly
14	33098 du 28-01-25	Sect P3, bloc 5 ; Plle 11 ; Sup : 301,16m2	95BIS, RUE MBOCHIS (QUARTIER KOUKA)	3-BZV	SOULE Abibatou Yemissi
15	33059 du 20-01-25	Sect néant, bloc néant ; Plle néant ; Sup : 800,59m2	LIFOULA (QUARTIER SOUH)	POOL	MBEYE Henriette
16	33207 du 19-02-25	Sect L, bloc - ; Plle - ; Sup : 418,17m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	NGAHOUNA Sophany Ristic
17	21973 du 11-08-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 379,87m2	IGNIE (QUARTIER NJIBOU)	POOL	ITOUA Dorat Christelle
18	28288 du 02-03-22	Sect L, bloc 13 ; Plle 07 (ex.67) ; Sup : 3.130,29m2	61, IMPASSE OUHEY (CENTRE-VILLE)	3-BZV	Succession ITOUA Hilaire
19	32490 du 05-09-24	Sect BD3, bloc 43 ; Plle 45 ; Sup : 291,03m2	QUARTIER LA FERME	9-BZV	MOUINI Sylvie
20	29751 du 24-01-23	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 711,42m2	QUARTIER NGAMBIO	POOL	Enfants MALONGA
21	33305 du 12-03-25	Sect D2, bloc 16 ; Plle 8bis ; Sup : 112,87m2	10, RUE NTSINGANI (QUARTIER BATIGNOLLES)	4-BZV	M'BOU Loth Gachely
22	32289 du 10-03-25	Sect K, bloc 14 (ex.1) ; Plle 27 (ex.110) ; Sup : 267,68m2	110, RUE DES RAILS	3-BZV	Société Civile Immolière CAELINUS NIANGOU CEHENA
23	33139 du 05-02-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 907,86m2	VILLAGE BAMBOU MINGALI	POOL	IBARA ISSONGO Chyl E. et YOCKA Roger Rufin
24	33261 du 03-03-25	Sect néant, bloc néant, Plle néant, Sup : .700.47,96m2 soit 7ha00a48ca	VILLAGE SOUH	POOL	OKO DIANDAHA Julien Pierre Cyriac
25	33280 du 07-03-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 8.000,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK 45)	POOL	MABANDZA Emmanuel
26	33142 du 06-02-25	Sect AT, bloc 22 ; Plle 20 ; Sup : 409,40m2	95, RUE KIYINDOU NZOUMBA	4-BZV	OKO DIANDAHA Julien Pierre Cyriac
27	27274 du 14-06-21	Sect P4, bloc 72 ; Plle 9bis ; Sup : 172,72m2	30BIS, RUE ZANAGA	4-BZV	DIBANDI Thierry Innoc
28	33074 du 23-01-25	Sect CJ, bloc 85 ; Plle 17 ; Sup : 199,42m2	RUE ATSOLI MOUTA (QUARTIER ITATOLO)	9-BZV	MBOUALA Rosan Doufred
29	31907 du 10-05-24	Sect AT, bloc 17 (ex.52) ; Plle 16 (ex.30) ; Sup : 314,84m2	30, RUE MPOUI DAMIEN	4-BZV	NKOUMBILA Marie Chantal
30	33215 du 21-02-25	Sect P2, bloc 31 ; Plle 8 ; Sup : 348,80m2	37, RUE HAOUSSAS (QUARTIER QUENARD)	3-BZV	RADJI NASSIROU et BELLO MOULICATOU
31	33072 du 22-01-25	Sect CJ, bloc 85 ; Plle 16 ; Sup : 200,68m2	RUE ATSOLI MOUTA (QUARTIER ITATOLO)	9-BZV	SERVICE née EKOULIMAI ZAKAKA Jocelyna
32	27192 du 25-05-21	Sect D2, bloc 9 ; Plle 9bis ; Sup : 188,83m2	13BIS, AVENUE DE LA BASE AERIENNE	4-BZV	NGUEFIRI Thimotée
33	28557 du 20-04-22	Sect P4, bloc 119 (ex.120) ; Plle 6 (ex.1) ; Sup : 166,34m2	14, RUE BAKOTAS	3-BZV	AKIERA Lillyan
34	33312 du 14-03-25	Sect C, bloc - ; Plle - ; Sup : 337,26m2	RUE IBONGA (QUARTIER STADE)	POOL	OTSIA David
35	30708 du 29-08-23	Sect AT2, bloc 133 ; Plle 8 ; Sup : 151,30m2	24, RUE MOUSSALA	7-BZV	MABIALA M'POLO Gloria
36	33211 du 21-02-25	Sect P8, bloc 75 ; Plle 1 ; Sup : 333,76m2	29BIS, RUE BASSOUNDI (MOUNGALI)	4-BZV	KANZA née SAMBA Alphonsine
37	33124 du 03-02-25	Sect P10, bloc 166 (ex.85bis) ; Plle 3 (ex.2) ; Sup : 318,02m2	68, RUE MPANGALA	5-BZV	Enfants KANITONGA
38	32829 du 29-11-24	Sect P3, bloc 34 ; Plle 4 (ex.3bis) ; Sup : 176,42m2	90BIS, RUEBATEKES (QUARTIER KOUKA)	3-BZV	DAMA Diawara
39	31233 du 20-12-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	SIANGANY Simoney Luc Arnaud
40	31232 du 20-12-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	BOPAKA Nancy Emmanuelle Nazaire
41	31231 du 20-12-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	SIANGANY BOPAKA Fortuné Driss Nazaire
42	33292 du 11-03-25	Sect BD4, bloc 116 ; Plle 10 ; Sup : 453,21m2	2, RUE MARECHAL TRITAUD (NKOMBO MATARI)	9-BZV	Enfants DOUNIAMA
43	33341 du 21-03-25	Sect BD4, bloc 234 ; Plle 8 ; Sup : 484,83m2	16BIS, RUE IBALICO (QUARTIER KOMBO)	9-BZV	GAEKO César Girèse
44	32571 du 1er-10-24	Sect B, bloc - ; Plle - ; Sup : 234,52m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	POOL	BOZALANDHE Vyncil Bonzard
45	32448 du 28-08-24	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 432,41m2	KINTELE (QUARTIER PAUL GAMBI)	POOL	MATALI TSONGUET ASSALIA Reline Colombe

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2025

Le Chef de Bureau,
Paterne Dimitri ELAPIE

SUSPENSION DE L'AIDE AMERICAINE

L'AES et la RD Congo premiers concernés en Afrique francophone

Le 27 janvier dernier, le président des Etats-Unis Donald Trump gelait pour trois mois les aides extérieures américaines. Plus de 68 milliards de dollars en 2023. Cette mesure rend très incertaine la poursuite de milliers de programmes d'ONG, dont dépendent des millions de bénéficiaires, notamment en Afrique. Après l'Europe, c'est l'Afrique subsaharienne qui bénéficiait en 2023 du plus fort soutien américain. Une aide qui passait en majorité par l'agence USAID (plus de 40 milliards de dollars), que Donald Trump a suspendu pour au moins trois mois, le temps de réaliser un audit. Plus de 15 milliards de dollars au total, selon le gouvernement américain.

L'aide américaine a jusqu'ici soulagé des pays

En tête des pays receveurs au Sud du Sahara, les pays d'Afrique de l'Est anglophone. L'Ethiopie et la Somalie réunies ont reçu à elles seules plus de 2,5 milliards de dollars. Kenya, Ouganda, Tanzanie… Ces pays ont bénéficié de plusieurs centaines de millions de dollars chacun. Un effort qui va prioritairement vers l'aide humanitaire et la santé. De fait, dans cette région où les gouvernements sont pour beaucoup peu enclins à soutenir ces secteurs, des coupes budgétaires dans ces domaines seraient durement ressenties, souligne ce même expert.

Premier des pays francophones receveurs de l'aide extérieure américaine: la RD Congo avec près d'un milliard de dollars dont la moitié est consacrée à l'aide humanitaire. Avec un budget de plus de 17 milliards de dollars en 2025, et *«avec la crise humanitaire à l'Est, le gouvernement aura besoin de cette aide»,* estime Jacques Mukena, spécialiste gouvernance et économie à l'Institut congolais Ebuteli. A la fin du mois de janvier, près d'un million de personnes avaient été déplacées de force en raison du conflit dans la région de Goma.

S'il est difficile de présager des décisions du président américain, Jacques Mukena suppute que pour obtenir le maintien de l'aide des contreparties seront sans doute nécessaires. *«Il y aura peut-être une obligation pour le pays bénéficiaires de s'aligner un peu sur les intérêts stratégiques des Etats-Unis. Washington pourrait peut-être exiger une réduction de l'influence chinoise, surtout sur le contrôle des minerais stratégiques comme le cobalt et le coltan»,* suppose le chercheur. Un domaine dans lequel l'administration précédente a déjà posé des jalons. Joe Biden, en visite en Angola à la fin de l'année dernière, a mis sur la table 600 millions de dollars pour la réfection de la ligne de chemin de fer partant de Lobito vers l'Ouest et les minerais stratégiques de la Zambie et de la République démocratique du Congo. Mais les programmes soutenant l'Etat de droit, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, stratégique dans le secteur minier, dépendent aussi des fonds de USAID, souligne Jacques Mukena.

Autre région d'Afrique qui sera également touchée par les restrictions de budget si la suspension des aides est confirmée: l'Alliance des Etats du Sahel. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger bénéficient d'un appui américain de plus de 700 millions de dollars. Un soutien qui, ramené à leurs économies, représente une source de financement précieuse. Dans ces Etats, la défense et la sécurité sont souvent priorisées. Plus de 27% du budget 2025 du Burkina Faso est par dédié aux questions sécuritaires.

Gaule D'AMBERT

RD Congo-RWANDA

Signature à Washington d'une déclaration de principes

La République Démocratique du Congo et le Rwanda ont signé, vendredi 25 avril 2025 à Washington, une déclaration de principes, sous la médiation des Etats-Unis d'Amérique. Ce document paraphé par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Thérèse Kayikwamba Wagner et Olivier Nduhungirehe, est présenté comme une étape importante dans la relance du processus de paix.

Ce n'est pas encore un accord de paix. Ce n'est même pas encore un projet d'accord, mais la déclaration de principes définit un cadre, une base en vue d'un avant-projet d'accord attendu pour le 2 mai. Parmi les points essentiels à retenir figure la reconnaissance mutuelle de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. Il s'agit là d'un pont sensible car Kinshasa a toujours considéré le conflit actuel comme une agression extérieure et les rapports d'experts de l'ONU évoquent la présence d'au moins 4000 soldats rwandais sur le sol congolais, depuis la réapparition du M23, ce que Kigali dément catégoriquement.

Vers un éventuel apaisement des tensions entre les deux voisins

De son côté le Rwanda acuse les FARDC, l'armée congolaise, de collaborer avec les FDLR, un groupe armé hostile à Kigali, et rappelle que son propre territoire a subi plus de trente attaques depuis 1997, dont plus de vingt depuis 2018. Dans ce document les deux pays s'engagent à ne plus soutenir de groupes armés non étatiques. Même si la déclaration ne les cite pas nommément, il s'agit d'après les experts de l'AFC-M23 pour le Rwanda, et les FDLR pour la RDC.

Autre point majeur, celui de la coopération économique et minière. Kinshasa et Kigali veulent encadrer l'exportation des ressources naturelles, renforcer la transparence et attirer des investissements mutuellement bénéfiques, notamment américains. L'objectif affiché consiste à transformer l'économie régionale en s'appuyant sur les mécanismes déjà existants. En outre, la déclaration prévoit la facilitation du retour des déplacés et réfugiés. Le Rwanda affirme héberger aujourd'hui au moins cent mille réfugiés congolais.

Malgré les engagments signés à Doha et à Washington, les affrontements continuent au Nord et au Sud-Kivu.

Alain-Patrick MASSAMBA

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-015B-PANC-SC24

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CADASTRE ET FONCIER POUR PILOTER UN SYSTEME A FAIBLE COUT DE CARTOGRAPHIE ET D'ENREGISTREMENT DES DROITS FONCIERS DANS LES ZONES CIBLEES SOUS REGIME COUTUMIER ET ADMINISTRATIF.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'un consultant **en cadastre et foncier pour piloter un système à faible coût de cartographie et d'enregistrement des droits fonciers dans les zones ciblées sous régime coutumier et administratif.**

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : la mise en place d'un système de cartographie et de sécurisation des parcelles foncières, d'une documentation des droits fonciers des bénéficiaires du projet ; d'une protection et sécurisation des droits fonciers des populations autochtones ; d'un conseil à l'endroit de l'Unité de gestion de projet sur toutes activités foncières qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du projet.

3. La durée nécessaire pour accomplir la mission est de **six (6) mois à compter de la date de signature de l'Ordre de service.**

4. L'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant, les informations concises sur leurs capacités techniques et les expériences (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.), démontrant qu'ils sont qualifiés pour les 4 axes (la mise en place d'un système de cartographie et de sécurisation des parcelles foncières, d'une documentation des droits fonciers des bénéficiaires du projet ; d'une protection et sécurisation des droits fonciers des populations autochtones ; d'un conseil à l'endroit de l'Unité de gestion de projet sur toutes activités foncières qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du projet).

6. La liste restreinte contiendra huit (08) Consultants à présélectionner.

7. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.13, 3.15 et 3.16 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de septembre 2023.

8. Le Consultant doit être un cabinet recruté au plan national ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle domaine du cadastre et de la géomatique, de préférence en milieu rural ou forestier, et disposant au minimum des équipements suivants : GPS différentiel ; Stations totales ; GPS ; Matériel et Outils de traitement de données.

9. Les critères de présélection sont les suivants : a). Avoir déjà développé et mis en place un système de cartographie et de sécurisation des parcelles foncières ; b). Avoir réalisé des missions similaires ; c) Avoir une bonne connaissance des zones cibles du projet notamment la Likouala et la Sangha ; d). Avoir une expérience de travail avec les projets financés par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, AFD, FIDA, PNUD, FAO, UE, etc.) serait un atout.

10. Les consultants peuvent s'associer à d'autres prestataires pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un consortium et/ou d'une sous-traitance.

11. Un participant sera sélectionné conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de passation des marchés et qui seront expressément énoncées dans la demande de propositions.

12. L'intérêt manifesté par un prestataire n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

13. Les Consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs). Ces TDRs sont disponibles à l'adresse ci-dessous :
Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panc-congo2022@gmail.com

14. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermé en quatre exemplaires dont un original et en format numérique au siège du projet ou par e-mail à l'adresse ci-dessus, et portés en objet la mention « Pilotage d'un système à faible coût de cartographie et d'enregistrement des droits fonciers dans les zones ciblées sous régime coutumier et administratif », au plus tard le 07 mai 2025, à 16h00 (heure de Brazzaville).

Fait à Brazzaville, le 23 /04/2025

La Coordonnatrice du PANC
Corine Victorine ONDZE DICKELET

MESSE DES FUNERAILLES DU PAPE FRANÇOIS

Des milliers de fidèles à la Place Saint Pierre de Rome

Le temps qu'aura duré la messe des funérailles du Pape François, Jorge Mario Bergoglio (à l'état civil, et jésuite de par sa Congrégation religieuse) a été de deux heures (9h-11h), le samedi 26 avril 2025 à la Place Saint-Pierre de Rome, prise d'assaut par des milliers de fidèles et de touristes et placée sous haute sécurité renforcée. L'hommage était mémorable, la ferveur religieuse intense.

Décédé le lundi 21 avril 2025 à 7h35, Lundi de Pâques, le pape François a eu droit à des hommages mondiaux dignes de son rang. La messe de suffrage célébrée par le cardinal Giovanni Battista Re, (90 ans), doyen du collège des cardinaux, a connu la présence de quelque 50 chefs d'Etat et de gouvernement, parmi lesquels Donald Trump et son épouse (Etats-Unis d'Amérique), Emmanuel Macron et son épouse (France), Volodimir Zelenski (Ukraine), 130 délégations officielles, ainsi que des personnalités diverses tant politiques que religieux venues du monde entier. Le 266e Pape de l'histoire du catholicisme s'en est allé à l'âge de 88 ans (1936-2025), après douze années passées à la tête de l'Eglise catholique universelle, en cette année jubilaire qu'il a lui-même décrétée sur le thème *«Pèlerins de l'espérance»*. Le cercueil du Pape, décoré aux couleurs rouges écarlates et transporté par des soldats de la curie romaine est apparu à la Place Saint Pierre sous le chant: *«Seigneur, tu brilles sur lui la lumière sans déclin»*. Les textes bibliques retenus pour cette messe: Actes 10, 34-43; Philippiens 3, 20-4, 1 et Jean 21, 15-19 ont convergé sur la résurrection.

Le cardinal Giovanni Battista Re

Le cercueil du Pape transporté par les soldats de la curie romaine, en présence des cardinaux formant la haie d'honneur

Au premier plan les personnalités des confessions religieuses et en arrière plan les cardinaux devant le cercueil

Dans son homélie, le cardinal Giovanni Battista Re a indiqué que *«le Pape défunt a suivi les traces de son Seigneur Jésus-Christ»*. Lorsque le 13 mars 2013, le collège des cardinaux l'élisait comme 266e Pape, il avait 20 ans de ministère pastoral dans l'archidiocèse de Buenos aires (Argentine). Il a été un Pape avec un cœur ouvert à tous. 47 voyages apostoliques effectués, mais le plus marquant est celui en terre musulmane d'Irak en 2021 avec tous les risques et périls, et sera gravé dans la mémoire collective. Le Pape défunt a atteint la périphérie du monde avec le sens du pardon; il a lancé le jubilé extraordinaire de la miséricorde. Face aux nombreuses graves crises et destructions massives, le Souverain pontife n'a jamais cessé d'élever la voix pour demander la paix aux belligérants et implorer la miséricorde de Dieu. Il avait l'habitude de conclure ses discours en demandant au peuple rassemblé: *«N'oubliez pas de prier pour moi»*, a conclu le cardinal Giovanni Battista Re.

La prière du dernier adieu et la litanie des Saints ont été les dernières étapes de cette messe. Le 266e Pape repose en la Basilique Sainte Marie Majeure, l'une des quatre Basiliques Papales de Rome, conformément à son testament. Il est le huitième Souverain pontife à être inhumé dans cette Basilique construite au 5e siècle et où il aimait faire ses prières de dévotion pour la Vierge Marie. Rappelons que François a été le premier Pape latino-américain de l'histoire de l'Eglise, un continent hébergeant le plus grand nombre de catholiques au monde. En douze ans de pontificat, il a effectué 47 voyages à travers le monde. C'était un Pape pèlerin, populaire et champion des visites en Afrique avec à son actif 7 voyages, à l'instar de son prédécesseur Benoît XVI (13 voyages). Sans compter les audiences au Vatican avec les chefs d'Etat africains, européens et américains, les ambassadeurs et les responsables des confessions religieuses.

Pascal BIOZI KIMINOU

MESSE DE SUFFRAGE EN MEMOIRE DU PAPE FRANÇOIS

Les chrétiens du Congo ont prié pour le repos du Saint-Père

La basilique Sainte Anne du Congo à Brazzaville a été prise d'assaut vendredi 25 avril 2025, lors de la messe de suffrage pour le Pape François. L'Eglise et la nation ont communié pour élever ensemble leurs prières à Dieu en faveur de ce Pape qui a beaucoup donné au Congo. Présidée par Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, cette messe a été célébrée en présence du président Denis Sassou Nguesso et son épouse Antoinette. Quatre autres évêques y ont concélébré, NN. SS Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma; Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, et plus de 80 prêtres.

Denis Sassou Nguesso signant le livre de condoléances

Plusieurs personnalités ont rehaussé de leur présence cette messe, parmi lesquelles le président du Sénat Pierre Ngolo, le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba, le Premier ministre chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso et les membres de son équipe, les membres du corps diplomatique. Au cours de cette messe, en sa qualité de représentant spécial du Pape au Congo, le nonce apostolique a souligné les grands traits caractéristiques du ministère du Pape François en 12 ans de pontificat comme 266e successeur de Pierre.

«Egal à lui-même, le Pape François a gouverné en discernant. Il n'a pas cherché à convaincre par des concepts, mais à toucher par des paraboles avec la saveur de l'évangile et la tendresse d'un cœur de père. Proche des marginalisés, le Pape François ne cachait pas sa profonde émotion devant les migrants naufragés, les enfants blessés, les victimes des guerres. Guerres qu'il dénonçait sans cesse, au point de qualifier le tumulte de notre monde de «guerres par morceaux». Il a expérimenté la souffrance non seulement en côtoyant les plaies dont souffre l'humanité, mais aussi en la vivant lui-même, dans sa chair», a souligné Mgr Manamika dans son homélie.

Mgr Manamika et le couple présidentiel s'échangent le signe de paix

A l'occasion de cette messe de suffrage, le président de la République a signé le livre de condoléances ouvert pour la circonstance dont la teneur a été libellée par le ministre d'Etat, son directeur de cabinet Florent Ntsiba: *«Souverain emblématique et engagé, le Pape François a su placer les défis les plus cruciaux de l'humanité au cœur de son pontificat. En cette circonstance douloureuse, je m'incline devant sa mémoire et j'adresse mes sincères condoléances à toute la famille catholique endeuillée».*

Le Pape François a nommé près de 10 évêques au Congo, et renforcé le gouvernement de l'Eglise du pays par l'érection du diocèse de Dolisie en 2013 et celle de deux nouvelles provinces ecclésiastiques en 2020: la Province ecclésiastique du Sud-ouest regroupant l'archidiocèse de Pointe-Noire, le diocèse de Nkayi et le diocèse de Dolisie, et la Province ecclésiastique du Nord regroupant l'archidiocèse d'Owando, le diocèse de Ouesso et le diocèse d'Impfondo. C'est également sous son règne qu'a été signé en 2017 l'Accord-cadre entre l'Etat congolais et le Saint-Siège. A deux reprises (2013 et 2024), il a reçu le président Sassou Nguesso et son épouse au Vatcan.

Au Congo, dans tous les diocèses, des messes de suffrage ont été célébrées ainsi que des moments de recueillement organisés pour le repos de son âme.

Aristide Ghislain NGOUMA

REFLEXION

A la découverte de la pensée sociale des Evêques de la Conférence épiscopale du Congo-Brazzaville (CEC).

(Suite du précédant numéro)

Elle intervient pour dénoncer certaines pratiques illicites liées à la gouvernance du Congo-Brazzaville telles que la corruption, l'organisation des élections, la mauvaise gestion de la chose publique, la mégestion des systèmes politique, éducatif, économique, financier, sanitaire, migratoire, etc. Elle ne cesse d'intervenir lorsque les droits humains des Congolais sont bafoués par des actes qui vont contre la dignité de la personne humaine. Depuis sa création en 1971 jusqu'à ce jour, la CEC ne cesse de marteler, directement ou indirectement, sur cette nécessité de fraternité entre les Congolais. Touchant à plusieurs domaines de la vie quotidienne des Congolais, les différents messages de la CEC s'inscrivent dans la ligne des pensées de l'enseignement de la Doctrine Sociale de l'Eglise, en général, et plus particulièrement de celle de la théorie de l'écologie intégrale que propose le Pape François dans son Magistère sociale (Cf. Laudate SI et Fraterlli Tutti). Dans cet ordre d'idée, les interventions de la CEC ont pour objectif d'interpeler l'Homme congolais sur ses actes quotidiens, lesquels actes renforcent la désharmonie entre le créateur, la population congolaise et les autres créatures vivant sur le territoire congolais.

Abbé Giscard Stève Mayala Mampassi

Malgré les différentes interventions de la CEC dans des questions très sensibles – qui exposent même les évêques membres de la CEC à différentes pressions surtout verbales –, l'opinion publique reste divisée et sceptique par rapport aux dites interventions. Ces différentes opinions de la population congolaise par rapport aux interventions de la CEC sur des sujets sensibles qui touchent à la vie politique et sociale du Congo-Brazzaville démontrent à quel point la CEC – dans ses différentes interventions – demeure incomprise auprès de l'opinion publique congolaise. Cette incompréhension selon notre recherche sociale est due au contexte socio-politique que traverse notre beau pays le Congo.

En effet, le silence ou l'intervention de la CEC lors de certaines situations sensibles du pays sont toujours sujet à controverse dans l'opinion publique congolaise. La non-intervention de la CEC est qualifiée de *"silence coupable"*, lequel sous-entend la collaboration et le soutien de celle-ci au régime politique en place, ainsi qu'à ses dirigeants. Tandis que son intervention est traitée d'encombrante, car la CEC se mêle des choses qui ne la concerne pas, c'est-à-dire des sujets politiques, économiques, et sociaux du pays.

La Mission et le fonctionnement de la CEC

Expression de la communion et de la fraternité de l'ensemble des Evêques du Congo, la CEC est un organe collégial au service de l'Eglise catholique du Congo-Brazzaville. Elle est une Association des Evêques, dirigée par un Président, lequel n'est pas au-dessus des autres Evêques, car chaque Evêque est autonome dans son diocèse. De ce fait, la Mission de la CEC est purement pastorale. Il s'agit de coordonner, en communion avec les autres Evêques, la vie pastorale du Congo-Brazzaville. Eu égard à ce qui précède, la CEC est un organe de juridiction et d'exécution, qui a un Conseil permanent, un Président, une Assemblée Plénière (CIC: Can 451), et disposant d'un secrétariat général et des membres des commissions. Ledit secrétariat a pour tâches la rédaction des rapports des Actes et des Décrets de l'Assemblée Plénière de la Conférence des Évêques, ainsi que des Actes du Conseil permanent, et de les communiquer à tous les membres de la Conférence; le dressage des autres actes dont la rédaction lui a été confiée par le Président de la Conférence ou le Conseil Permanent; la communication aux Conférences Épiscopales voisines des Actes et documents que la Conférence en Assemblée Plénière ou le Conseil Permanent ont décidé de leur transmettre (Nouveaux statuts de la CEC, n° 32-35).

Poursuivant la mission à lui confiée – la coordination, en communion avec les autres Evêques, de la vie pastorale du Congo – la CEC fonctionne grâce à un Conseil Permanent, dirigé par un Président, suivi d'un vice-Président, et de l'ensemble des Archevêques et Evêques.

(Suite dans nos prochains numéros)

32e ANNIVERSAIRE DU GRAND SEMINAIRE DE PHILOSOPHIE MGR GEORGES FIRMIN SINGHA

L'abbé Vincent Massengo a exhorté les séminaristes à vivre dans la paix et à avoir confiance en Dieu

Le dimanche 27 avril 2025, deuxième dimanche de Pâques appelé dimanche de la miséricorde institué officiellement le 30 avril 2000 par le Saint Pape Jean-Paul II d'illustre mémoire; le grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Kinsoundi a soufflé ses 32 bougies. L'événement a donné lieu à une célébration eucharistique en la grotte mariale Notre-Dame de la famille du séminaire, présidée par l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville.

Le vicaire général, les deux recteurs et les formateurs

Entouré de plusieurs prêtres dont certains des formations, parmi lesquels les abbés Christel Barthel Ganao et Christophe Westar Maboungou, respectivement recteurs du séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha. Le chœur du séminaire assurant la direction des chants a mis tous les ingrédients pour rendre belle et agréable cette célébration eucharistique à laquelle étaient associées la famille biologique de Mgr Georges Firmin Singha, la fraternité Saint François Xavier de Boundji, de la paroisse Notre-Dame des victoires de Ouenzé dans l'archidiocèse de Brazzaville. Des formateurs extérieurs œuvrant depuis plusieurs années dans ce séminaire, haut lieu de l'intelligence des futurs prêtres, n'ont pas manqué cet événement. De nombreux fidèles fréquentant la chapelle du séminaire et les parents des séminaristes étaient également présents. Dans son homélie, l'abbé Vincent Massengo a exhorté les séminaristes à vivre dans la paix et à avoir confiance en Dieu. *«En ce premier jour de Pâques, les portes du lieu où étaient rassemblés les apôtres par peur de représailles des juifs étaient verrouillés. Jésus vint au milieu d'eux et dit: "La paix soit avec vous". C'est une paix qui appelle la confiance. Nous nous souvenons aujourd'hui d'un citoyen Congolais et chrétien de l'Eglise catholique, d'un prêtre devenu évêque, le nommé Mgr Georges Firmin Singha, à qui est confié le patronage du grand séminaire de philosophie. Se souvenir de quelqu'un ou d'un événement, voilà ce qui unit les hommes entre eux; mais aussi et surtout avec leur créateur. Faire mémoire, voilà, ce qui fait l'Eglise, ce sur quoi l'Eglise se nourrit et ce sur quoi l'Eglise fonde son existence.* «Ceci est mon corps, qui est pour vous, faites cela en mémoire de moi. Cette coupe est la Nouvelle Alliance en mon sang. Chaque fois que vous en boirez, faites cela en mémoire de moi. (Col. 11, 23-26)». *La lettre aux hébreux 13, 7 nous y invite en ces termes: «Souvenez-vous de ceux qui vous ont dirigés, ils vous ont annoncé la Parole de Dieu. Méditez sur l'aboutissement de la vie qu'ils ont menée, et imitez leur foi». Une mémoire célébrée fait appel à deux notions clefs, à savoir: l'appartenance et le bien commun. L'appartenance exige de nous la connaissance de l'histoire de notre famille, notre pays, notre Eglise et notre séminaire. Sans cette connaissance, il nous sera difficile, voire impossible, d'aimer notre famille, notre pays. La notion du bien commun implique pour chacun de nous la prise en charge de ce bien commun, sa protection et sa promotion, ce bien commun n'est pas en dehors de moi; mais une réalité de moi- même parce que j'en suis constitué. La figure de Mgr Georges Firmin Singha nous renvoie à l'obéissance, à l'écoute, au dialogue, un guide et rassembleur, un homme de paix. A vous et à nous d'en être les témoins ici aux séminaires, dans nos familles jusque dans nos diocèses respectifs. Le tombeau vide dont on parle dans ce deuxième dimanche de Pâques, fait appel à l'intelligence de la foi eu égard au constat fait par Pierre et Jean. Les apparitions en ce premier jour de la semaine alors que les portes du lieu où se trouvaient les disciples étaient verrouillées par crainte des juifs, Jésus vint, et il était là au milieu d'eux…».*

Le choeur chantant des séminaristes

Au premier plan, la famiille Singha et en arrière plan la fraternité Saint François Xavier de Boundji

A la fin de la célébration eucharistique, le séminariste Disgrâce Mylland Bibimbou, doyen de la 32e promotion, a déclaré que ce 32e anniversaire s'inscrit comme un kairos de clôture après une longue période d'études et de formation. «Le grand séminaire de philosophie est donc un lieu d'initiation à la rigueur intellectuelle, à la profondeur humaine et à la maturation spirituelle. C'est un espace de combat intérieur, de quête de sens et d'apprivoisement du mystère. Toute structure institutionnelle parvient à sa maturité systémique via la stabilisation de cadres normatifs. C'est dans cette perspective, que nous adressons notre gratitude à ceux qui ont édifié notre alma mater sur une architecture épistémique durable. Comme le rappelait Isaac Newton: *«Si j'ai vu plus loin, c'est en me tenant sur les épaules de géants. Ces géants, nos formateurs et bienfaiteurs, ont transmis un héritage hermétique d'une profondeur heuristique et ontologie exceptionnelle. Ce processus de transduction générationnelle garantit ainsi une stabilité morphogénétique, assurant la pérennité épistémologique du savoir ecclésial».*

Pascal BIOZI KIMINOU

POINT DE VUE

Le processus d'élection d'un Pape: rituel de sérénité

D'ordinaire, des cardinaux ont des prérogatives personnelles: un droit de préséance, l'exemption de la juridiction de l'Ordinaire du lieu où ils résident. Mais surtout, ils sont les conseillers privilégiés du Pontife romain, auquel ils prêtent un serment particulier de fidélité; jusqu'à 75 ans, tous les cardinaux sont membres des dicastères, qu'ils sont tout naturellement appelés à présider.

Ils participent ainsi activement à l'administration de l'Eglise au sein de la Curie romaine, qu'ils animent, et cela, sede plena.

«Sede vacante» le Collège des cardinaux reçoit des prérogatives particulières. C'est lui qui pourvoit à l'administration de l'Eglise, selon le canon 359 précisé par la Constitution *«Universi Dominici Gregis»*. En effet, dès la mort du pontife régnant dûment constatée par le cardinal Camerlingue, tous les chefs de dicastères cessent d'exercer leurs fonctions. La charge du gouvernement de l'Eglise est confiée au Sacré Collège des cardinaux.

Pierre Damien qualifie de *«moment de terreur»* la mort du Pape, cette période de *«vacance»*, c'est-à-dire de vacuum qui marque la fracture entre la personne et l'institution. Dès que le préfet de la Maison pontificale a annoncé la nouvelle du décès, les rituels et les instruments juridiques de la caducité entrent aussitôt en action. Les prêtres pénitenciers arrivent en psalmodiant, tandis que les médecins du défunt quittent sa chambre à coucher. L'un des prélats de service lui couvre le visage d'un mouchoir blanc. Quatre cierges sont allumés aux pieds du lit, des messes dites à son intention débutent.

Le cardinal Camerlingue entre dans sa chambre, escorté d'un détachement de gardes suisses portant la hallebarde, pour symboliser la nouvelle autorité. Qui lui est conférée pendant la vacance du siège. Le Camerlingue doit s'assurer officiellement de la mort du Pontife romain. En présence du maître de cérémonie, des prélats de la Chambre apostolique et du chancelier, après une brève oraison, il s'approche du lit, enlève le mouchoir qui couvre le visage du Pape et le frappe trois fois sur le front avec un petit marteau d'ivoire, en l'appelant par son nom de baptême. Ayant constaté la mort, il lui retire du doigt l'anneau du pêcheur, symbole du pouvoir pontifical, qui sera brisé avec le sceau de plomb du pontificat, devant les cardinaux, pendant une de leurs premières réunions.

Durant la vacance du siège, il y aura deux sortes de congrégations des cardinaux: l'une générale, c'est-à-dire de tous les collèges jusqu'au commencement de l'élection, et l'autre particulière. Aux congrégations générales doivent participer tous les cardinaux qui ne sont pas légitimement empêchés, dès qu'ils ont été informés de la vacance du Siège apostolique. Ceux ayant atteint 80 ans ont la faculté de s'abstenir d'y participer, s'ils le préfèrent.

Les congrégations générales seront présidées par le doyen du collège ou, s'il est absent ou légitimement empêché, par le vice-doyen. Si l'un d'entre eux ou les deux ne jouissent plus du droit d'élire le pontife, le cardinal électeur le plus ancien, suivant l'ordre habituel de préséance, présidera les assemblées des cardinaux électeurs.

(La suite dans nos prochaines éditions)

3EME DIMANCHE DE PAQUES - ANNEE C

«Simon, fils de Jean, m'aimes-tu»?

Textes: *Ac 5,27b-32.40b-41; Ps 29 (30),3-4,5-6ab,6cd.12,13; Ap 5,11-14; Jn 21,1-19*

Dimanche dernier, nous avons contemplé les apôtres dans le cénacle, éblouis par la deuxième manifestation de Jésus Ressuscité. La joie et la stupeur avaient envahi leurs esprits, en les ressuscitant du désespoir qui les avait paralysés. L'exclamation de Thomas, finalement sorti de son incrédulité, représentait bien la foi à laquelle tous étaient parvenus: *«Mon Seigneur et mon Dieu»*! Et les paroles de Jésus ouvraient une vie nouvelle, d'espoir et de salut, pour eux et pour le monde entier: *«La paix soit avec vous! De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie»*. Il fallait partir, aller témoigner le Christ ressuscité, tous ensemble, en communion de foi et d'amour.

Eh bien, en ce dimanche nous revenons sur les apôtres, pour voir comment leur vie a changé juste après ces événements. On s'attendrait à les voir déjà en mission et en prière, tous unis. Et pourtant un peu de déception pourrait nous gagner. La scène se passe cette fois en Galilée, auprès du lac, où nous retrouvons sept des apôtres. Pierre prend une décision pour soi-même, qui apparaît aussi bien improvisée que normale, habituelle: *«Je m'en vais à la pêche»*. Et ses amis décident alors d'aller avec lui.

Il semblerait donc que presque rien d'extraordinaire ne se soit passé. Le groupe des apôtres est déjà restreint. Et surtout ils semblent être revenus à la vie d'antan, quand ils n'étaient que des pêcheurs, conduisant une existence normale, banale. Il paraît que l'enthousiasme de la rencontre avec le Christ ressuscité se soit déjà évaporé et que leur vie soit revenue à une sorte d'inertie, de grise routine.

C'est à ce moment qu'une nouvelle rencontre avec Jésus va tout changer définitivement. Il est là, sur le bord de la mère et il attire leur attention tandis qu'ils sont sur la barque. Jean, dans son amour pour lui, le reconnaît; Pierre se jette à l'eau vers lui; les autres ramassent les filets remplis de poissons après avoir suivi ses instructions. Et sur la plage, encore une fois réunis avec le Seigneur, autour du feu et en mangeant ensemble, l'unité est retrouvée, l'amour reconquiert leurs esprits. Ce feu allumé est signe du feu de la charité qui s'empare de leurs cœurs.

Et c'est l'amour que Jésus demande maintenant à Pierre: *«Simon, fils de Jean, m'aimes-tu vraiment, plus que ceux-ci»?* Ce n'est qu'en aimant, que Pierre - et les autres aussi - pourront garder et raviver à jamais ce feu rallumé dans son esprit. Ce n'est qu'en aimant qu'il pourra vivre sa mission: *«Sois le berger de mes brebis»*! L'amour de Jésus pour lui, pour nous, est débordant, infini. Par contre, l'amour de Pierre, le nôtre, doit compter avec nos limites, nos péchés, notre lassitude. Jésus le sait, et il semble adapter progressivement sa requête d'amour sans mesure aux limites de Pierre, aux nôtres. Il commence par demander à Pierre s'il *«l'aime»* vraiment, plus que les autres, et Pierre, conscient de ses limites, arrive jusqu'à le rassurer de son *«affection»* pour lui: *«Oui, Seigneur! Toi, tu le sais: je t'aime»* (en français on traduit ici *«je t'aime»*, c'est-à-dire le même mot employé par Jésus, mais le texte original grec emploie deux mots différents, en exprimant un amour tout conforme au cœur de Dieu dans la question de Jésus, et un amour affection dans la réponse de Pierre). A la fin c'est Jésus même qui se limite à prononcer le même mot employé par Pierre, en demandant pour la troisième fois à son apôtre son affection pour lui. La réponse de Pierre cette fois peut être tout à fait correspondante à la grâce que Jésus lui a faite: *«Seigneur, toi, tu sais tout: tu sais bien que je t'aime»*.

Demandons-nous au Seigneur Jésus la grâce de pouvoir lui dire vraiment *«Seigneur, je t'aime»*? Non sur la base de notre présomption, mais par une conscience humble et sincère, qui compte sur sa grâce. C'est en aimant que nous pouvons faire compte avec nos faiblesses, nous relever de nos péchés, observer sa parole, accomplir notre mission, invoquer son nom, l'annoncer à nos frères, persévérer jusqu'à la fin.

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

C'est sous le signe de la cohésion, la vitalité, l'efficience et la crédibilité (Ephésiens. 4, 15-16) que les travaux de la session pastorale annuelle des évêques du Congo se sont ouverts mardi 29 avril 2025 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, sous les auspices de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, président de cette institution. Les travaux prendront fin le samedi 3 mai prochain par une messe qui sera célébrée en la grotte mariale du CIO.

Nous y reviendrons!

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT

Avis d'appel à candidature

Projet	Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat - PAJE
Financement	Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
Référence	PAJE/2025/AMI/001
Titre du Poste	**- Coordonnateur** **- Responsable Suivi évaluation** **- Spécialiste Passation des marchés** **- Spécialiste Agribusiness**
Localisation	République du Congo, Brazzaville.
Date de publication	**25 avril 2025**
Date limite :	**08 mai 2025**

INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet.
Le présent appel à candidature concerne les postes suivants :
- Coordonnateur;
- Respponsable Suivi évaluation;
- Spécialiste passation des marchés
- Spécialiste Agribusiness.

PRESENTATION DU PROJET

L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du Projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires.
Les résultats attendus du Projet sont, entre autres, :
- le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMEs du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers ;
- l'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 1 1.500 producteurs ;
- l'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduit les pertes ;
- la création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs ;
- la création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles ;
- La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multisectorielle, ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie.
Le Projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux, où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et qui disposent de potentialités agricoles, ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). Il interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du Projet de Développement de la Pêche et l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du Projet est le 31 décembre 2028.

DOSSIER DE CANDIDATURE - MODALITES DE RECEPTION- CRITERES DE SELECTION

a) Dossier de candidature
Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
* Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF) et y indiquer trois personnes de référence que la Commission de recrutement pourrait contacter ;
* Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;
* Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature) ;
* Un extrait du casier Judiciaire datant de moins de 3 mois ;
* Un certificat de nationalité.

b) Réception et date limite
Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse : **Rue de Libération de Paris, Quartier Blanche Gomez (enceinte de la Radio Rurale Congolaise), Brazzaville, République du Congo**, ou transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante: recrutement2025@maep-paje.cg avec copie obligatoire à: recrutementpersonnelpaje@maep-paje.cg ; avec en objet la mention suivante :
«PAJE-COORDONNATEUR-Nom du candidat» pour le poste de Coordonnateur ;
«PAJE-RSE-Nom du candidat » pour le poste de Responsable suivi évaluation ;
«PAJE-SPM-Nom du candidat » pour le poste de Spécialiste en passation des marchés ;
«PAJE-AGRI-Nom du candidat» pour le poste de Spécialiste agribusiness.
Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **[08 mai 2025]** à **16h00,** heure locale. La date et l'heure de réception du courriel faisant foi.

c) Critères de sélection
Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère), (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).
Considérations particulières :
Fonctionnaires: Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
Candidatures féminines: Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
Lieux d'affectation. L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du Projet.

DUREE DU CONTRAT - LIEUX D'AFFECTATION

Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du Projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Brazzaville avec des déplacements dans la zone du Projet.

1. COORDONNATEUR

Tâches et responsabilités
Sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et sous la supervision du Comité de Pilotage (CP) du Projet et du FIDA, le/la Coordonnateur (trice) sera responsable de l'organisation, de l ' animation, de la coordination et de la mise en œuvre de toutes les activités menées dans le cadre du Projet, directement et en collaboration avec l'assistance technique internationale. Il/elle assure la conduite concertée des activités opérationnelles techniques, administratives, financières et comptables en veillant au respect des dispositions :
- du Document de conception du Projet ;
- de l'Accord de Prêt FIDA/Etat CONGO ;
- de la Lettre à l'Emprunteur du FIDA ;
- des Lois et Règlements en vigueur en République du CONGO ;
- des Règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables et celles de tout autre manuel, de gestion spécifique conçu et validé/approuvé par le FIDA pour assurer une mise en œuvre correcte des activités ;
- des recommandations validées et approuvées des missions de supervision, de revue technique, d'évaluation et d'audit.

a) Au plan institutionnel
- Entretenir des relations avec le Ministère de Tutelle, le Représentant de l'Emprunteur, le Comité de Pilotage et les Bailleurs de Fonds, les organisations représentatives des bénéficiaires, les prestataires de services ;
- Entretenir des relations avec les Partenaires identifiés pour la mise en œuvre des activités du Projet;
- Assurer le Secrétariat du Comité de Pilotage conformément à l'Arrêté de création dudit Comité.

b)Au plan Management Général
- Promouvoir et mettre en œuvre les objectifs et les stratégies du Projet (au sein du Projet et auprès des autres partenaires) ;
- Coordonner l'équipe du Projet et travailler en synergie avec l'assistance technique internationale ;
- Coordonner la circulation interne de l'information au sein du Projet et sa communication externe ;
- Superviser et contrôler la mise en œuvre des stratégies de ciblage, de genre et les approches du Projet par composante ;
- Mettre en œuvre les décisions du Comité de Pilotage pour assurer l'exécution optimale des activités du Projet ;
- Assurer la bonne gestion des ressources et du patrimoine du Projet ;
- Contrôler la qualité technique du travail au sein de l'UGP ;
- Contrôler la cohérence de la mise en œuvre des activités des composantes : interrelations fonctionnelles et opérationnelles ;
- Assurer la bonne exécution de toutes les activités de passation des marchés ;
- Contrôler la qualité technique, la cohérence et la conformité des prestations fournies par les partenaires et autres opérateurs.

c) Au plan de la gestion des PTBA
- Préparer et soumettre aux organes les Plans de Travail et Budget Annuels (PTBA) ;
- Approuver le projet de PTBA consolidé du PAJE en interne, pour soumission au Comité de Pilotage ;
- Présenter le PTBA consolidé au Comité de Pilotage pour approbation ;
- Transmettre le PTBA approuvé par le Comité de Pilotage au FIDA pour Non-Objection ;
- Demander les modifications nécessaires du PTBA en cours d'exercice ;
- Préparer et soumettre au MAEP, au Comité de pilotage et au FIDA les rapports techniques et financiers, et de suivi/évaluation et organiser les audits externes ;
- Préparer et appuyer ou participer aux missions de supervision et d'évaluation externe.

d) Au plan financier
- Demander l'ouverture du compte spécial et du compte du Projet ;
- Mobiliser les fonds du Projet et gérer le compte du Projet ;
- Élaborer et soumettre à l'approbation des organes compétents les contrats et les accords ;
- Autoriser tous les règlements par caisse et banque ;
- Approuver les sommes dues au titre des contrats et autres conventions ;
- Assurer la signature autorisée sur le compte spécial et le compte du Projet ;
- Assurer la vérification et la signature autorisée des demandes de fonds de contrepartie/CONGO ;
- Assurer la vérification et la signature autorisée des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) ;
- Assurer la vérification et la signature autorisée des Demandes de Paiement Direct (DPD) et des engagements spéciaux ;
- Assurer le suivi permanent de la Trésorerie en collaboration avec le RAF.

e) Au plan administration générale
Gestion du personnel :
- Autoriser le recrutement du personnel ;
- Proposer les membres de la Commission de recrutement ;
- Signer les contrats de travail ;
- Vérifier les états et bulletins mensuels de paie ;
- Approuver les déclarations trimestrielles de cotisations sociales ;
- Approuver les déclarations mensuelles d'impôts sur les salaires ;
- Approuver les demandes de congés ;
- Approuver les décisions de licenciement ;
- Approuver les démissions d'un agent ;
- Autoriser les demandes de participation à des séminaires et formation du personnel.

Gestion des achats et frais généraux :
- Autoriser les achats ;
- Autoriser la préparation des dossiers d'appels d'offres (DAO) ;
- Signer les bons de commande ;
- Signer les contrats ou les marchés ;
- Notifier l'adjudication de marché ;
- Autoriser l'avance sur marché ou contrat ;
- Signer les demandes d'exonération : douane, TVA.

Missions
- Approuver les Termes de Référence (TDR) de mission UGP ;
- Contrôler et approuver le rapport de mission.

Administration courante :
- Signer le courrier du PAJE ;
- Autoriser l'utilisation de la logistique ;
- Signer les baux à loyer ;
- Entretenir des relations avec les Ministères : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et l'Etat;
- Entretenir des relations avec les autres tiers ;
- Entretenir des relations avec le FIDA pour les demandes d'Avis de Non-Objection (ANO).

f) Au plan de gestion du système de suivi et Evaluation (SSE)
Superviser la mise en place du système S/E Participatif et notamment :
- la révision du cadre logique du Projet, en particulier dans les domaines des indicateurs et des mécanismes de suivi ;
- le respect de la stratégie de ciblage et la prise en compte du genre dans toutes les activités du Projet;
- La clarification des besoins essentiels d'information de la Coordination du Projet, de la tutelle technique, du Comité de pilotage, des Bailleurs de fonds (FIDA) et en relation avec les intervenants, établir le cadre et les procédures pour l'évaluation des activités du Projet ;
- S'assurer que tous les contrats signés avec les opérateurs/prestataires de services incluent des spécifications pour le suivi interne requis d'eux, les systèmes de reportage et les pénalités pour défaut de compte-rendu comme spécifié ;
- la revue avec les Partenaires à la mise en oeuvre, leurs approches et systèmes d'information existants et s'accorder sur tout changement, appuis et ressources requis ;

Mise en œuvre du S/E
- La supervision de la coordination de la préparation technique du PTBA au niveau de l'UCP et s'assurer que les activités envisagées concourent à la réalisation du Projet ;
- La révision des rapports de suivi ; les analyser pour l'évaluation d'impact et pour identifier les causes d'éventuels obstacles dans la mise en œuvre du Projet ;
- S'assurer qu'en général les décisions relatives au suivi du Projet sont conformes au document de Projet et, en particulier, que les spécifications de ce document sont entièrement observées dans la conception du système de Suivi Evaluation du Projet ;

i) Reporting
- La revue qualité des rapports sur les résultats du Suivi Evaluation, comme requis, en étroite collaboration avec l'assistance technique internationale, le service financier, l'équipe technique et les partenaires de mise en œuvre;
- Effectuer régulièrement des visites de terrain pour appuyer la mise en œuvre du S/E et pour identifier là où des adaptations pourraient être nécessaires ;
- Guider le partage régulier des résultats du S/E avec l'équipe du Projet, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires ;
- Faire des rapports réguliers à la Coordination du Projet en mettant en relief les points essentiels et préparer la documentation pour les réunions ;
- Vérifier que les données du suivi sont discutées au niveau des instances appropriées et en temps utile en termes d'implications pour les actions appropriées et d'implications pour les actions futures.
- Mettre en œuvre tous les éléments nécessaires et prendre toutes les mesures suffisantes quant à la préparation, l'élaboration, la soumission, l'examen par le Comité de Pilotage des PTBA ;
- Mettre en œuvre le plan de communication des résultats du Projet et de la visibilité des activités en République du Congo, comme dans la sphère régionale, internationale et la communication avec la technologie digitale.

g) Au plan comptable
- Contrôler les balances et situations budgétaires mensuelles ;
- Vérifier les situations comptables ;
- Contrôler les analyses de comptes mensuelles et semestrielles.

h) Au plan des états financiers & informations
- Contrôler les états financiers ;
- Vérifier la situation des contrats et marchés.

i) Au plan des rapports d'activités
- Vérifier et approuver les rapports d'activités périodiques de l'UCP ;
- Contrôler et approuver les rapports d'activités semestriels du PAJE.

j) Au plan des rapports d'audit

- Approuver les TDR et short-list des auditeurs à consulter ;
- Notifier le choix d'auditeur ;
- Signer le contrat avec l'auditeur ;
- Vérifier et approuver le rapport d'audit ;
- Transmettre le rapport au FIDA dans les délais requis.

PROFIL DU POSTE - COORDONNATEUR
- Être de nationalité congolaise et âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature ;
- Niveau Bac +5 au moins avec au moins 10 ans d'expérience en management et gestion des projets de développement ;
- Avoir des capacités d'animation et de relation avec les différents acteurs et partenaires du Projet ;
- Avoir des capacités de vision stratégique, d'organisation et de leadership ;
- Avoir l'aptitude au travail en équipe et à l'animation d'un réseau de partenaires de nature et d'horizons différents ;
- Avoir l'expérience pratique de la gestion/mise en œuvre de projets en République du Congo ;
- Avoir la connaissance et adhérer à la stratégie du Projet ;
- Avoir une bonne connaissance et une pratique du milieu rural et des organisations paysannes ;
- Avoir la maîtrise des outils informatiques (bureautique, internet, comptabilité, bases de données, capacité de développement d'applications simples sous ACCESS ou équivalent) ;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience en matière de management de projet similaire ;
- Avoir la connaissance des enjeux de l'entreprenariat des jeunes et de l'approche par incubation ;
- Avoir une formation universitaire (master au minimum) en économie, gestion, agronomie, zootechnie, développement rural ;
- Ne pas atteindre l'âge de la retraite pendant l'exécution du Projet ;
- Avoir l'expérience dans la mise en œuvre des projets jeunes sera un atout.

2. RESPONSABLE SUIVI EVALUATION

Tâches et responsabilités
Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la Responsable Suivi et Evaluation- Coordinateur/trice adjoint sera basé(e) à Brazzaville à l'IJGP avec des déplacements fréquents dans la zone d'intervention du Projet.
Le/la responsable du suivi/évaluation- sera chargé(e) d'assurer la planification, le suivi et l'évaluation périodique de toutes les activités du Projet, ainsi que de la coordination du Projet. Il/elle sera également chargé(e) de coordonner l'appui des acteurs et partenaires du Projet à mettre en place leurs propres dispositifs cohérents avec celui du Projet, ainsi que d'appuyer les autres membres de l'UGP. Il/Elle coordonnera aussi l'assistant de suivi et évaluation pour la collecte des données dans les temps et qualité prévus, ainsi qu'assurer l'appui des assistants SE aux opérateurs et les partenaires à remplir leurs tâches de gestion et production de l'information.
Le RSE est chargé de la conception et de la gestion participative du système de planification et de suivi évaluation du Projet. Il veille au développement d'un système de Suivi - Evaluation Participatif basé sur des mécanismes et systèmes formels et fonctionnels. Il/elle est le responsable final de l'utilisation et la présentation des données pour la planification, le pilotage et la prise de décision du Projet.
Taches spécifiques
a) Concernant la mise en place du système :
- Guider un processus d'établissement de la situation de référence (étude de base) ; vérifier la qualité des données socio-économiques disponibles sur la zone du Projet, les méthodes utilisées pour les collecter et leur degré de fiabilité pour constituer de bonnes statistiques de base ;
- Il/elle sera responsable du suivi de la mise en œuvre de la stratégie genre ;
- Travailler étroitement avec l'assistance internationale pour la mise en place et le fonctionnement du système de suivi-évaluation ;
- Guider le processus d'identification et de conception des indicateurs clés pour chaque composante en vue de l'enregistrement et du compte-rendu des progrès physiques par rapport aux prévisions du PTBA ;
- Guider un processus d'identification des questions et paramètres clés de performance en vue du suivi des performances du Projet et de leur comparaison avec les objectifs ;
- Guider et superviser les organismes contractants pour réaliser en relation avec l'assistance technique internationale les enquêtes et études spécifiques requises pour l'évaluation des effets et des impacts du Projet ;
- Contribuer à l'élaboration du plan de renforcement des capacités du Projet en matière de Suivi Evaluation et suivre sa mise en œuvre ;
- Appuyer de manière participative des formations en Suivi Evaluation sur la base des besoins des intervenants, notamment les bénéficiaires ;
- Développer l'ensemble du cadre pour le suivi et l'évaluation (S/E) du Projet, notamment les revues annuelles, les évaluations participatives d'impact, le suivi des processus, le suivi des opérations et les ateliers de capitalisation des leçons apprises ;
- Développer le Système d'Information et l'intégrer comme outil de planification et de gestion de l'UCP.
- Développer un système de gestion des connaissances et assurer sa fonctionnalité au sein de l'UCP
b) Concernant la mise en œuvre du S&E
- Concevoir sur la base du PTBA, le cadre de suivi des réalisations physiques et des processus relatifs aux activités du Projet ;
- Appuyer l'équipe du Projet et les partenaires de mise en œuvre dans la préparation de leurs rapports d'avancement. Ensemble, analyser ces rapports en termes de problèmes et d'actions nécessaires.
- Préparer les rapports d'avancement consolidés, pour la Coordination du Projet, à soumettre aux instances appropriées suivant le calendrier approuvé ;
- Réviser les rapports de suivi ; les analyser pour l'évaluation d'impact et pour identifier les causes d'éventuels obstacles dans la mise en œuvre du Projet ;
- Informer et participer aux missions de supervision et d'évaluation/revues externes en analysant les rapports de suivi, ainsi qu'en fournissant une connaissance directe et personnelle de la situation de terrain ;
- Organiser des sessions de recyclage en Suivi Evaluation pour l'équipe du Projet, les partenaires de mise en œuvre, les organisations locales et les bénéficiaires ;
- Planifier des rencontres régulières pour identifier les leçons de l'expérience et les conséquences pour les prochaines étapes du Projet ;
- Assurer la gestion des connaissances et les activités de communication selon les informations collectées par le suivi évaluations et les résultats généraux du Projet ;
- Contribuer activement à la réalisation du PTBA et assurer la disponibilité des données pour sa formulation ;
- Coordonner le SSE dans chaque département et de l'antenne et assurer la collecte des données définies nécessaires au Projet à la fréquence convenue ;
- Collaborer avec le personnel et les partenaires de mise en œuvre au suivi qualitatif afin de fournir des informations pertinentes sur l'évaluation courante des activités et des effets du Projet ;
- Guider le personnel du Projet et les partenaires à la rédaction de leurs rapports d'avancement et examiner les rapports en tirant les conclusions et recommandations nécessaires au pilotage ;
- Effectuer des visites régulières sur le terrain pour soutenir la mise en œuvre du SE ;
- Orienter et superviser les consultants et/ou structures engagées par contrat pour la réalisation des enquêtes spécifiques nécessaires à l'évaluation des effets ;
- S'assurer que tous les contrats signés avec les opérateurs/prestataires de services incluent des spécifications pour le SSE et le type des données à collecter, fréquence et mode de reportage et les pénalités pour défaut de compte-rendu comme spécifié ;
- Informer et collaborer avec les missions externes de supervision et d'évaluation en rendant les informations disponibles et actualisées sur l'avancement du Projet ;
- Planifier des rencontres régulières pour identifier les leçons de l'expérience et les conséquences pour les prochaines étapes du Projet et promouvoir le partage régulier des résultats du SE avec l'équipe du Projet, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires.

PROFIL DU POSTE -RESPONSABLE SUIVI EVALUATION
- Être de nationalité congolaise et âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature;
- Être titulaire d 'un diplôme universitaire (niveau master au minimum) en Sciences agronomiques, Statistiques ou discipline apparentée ;
- Avoir une forte expérience en matière d'intégration et de suivi des stratégies de genre ;
- Avoir au moins 5 ans d 'expérience dans des fonctions similaires de planification et suivi évaluation ;
- Avoir une expérience dans la coordination des projets ;
- Avoir une bonne connaissance du milieu rural ;
- Avoir une bonne connaissance du Excel et des logiciels de gestion des bases de données ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de SE dans le contexte des projets de développement rural;
- Avoir une connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l'approche genre ;
- Avoir une connaissance de la langue française.
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des projets jeunes sera un atout.

3. SPECIALISTE PASSATION DES MARCHES

Le(la) spécialiste en Passation des Marchés placé(e) sous l'autorité directe du Coordonnateur a pour mission de faire en sorte que les marchés nécessaires à la réalisation des activités du PAJE soient préparés et exécutés efficacement, dans les règles reconnues et appliquées par le FIDA et par les différentes structures bénéficiaires. Basé au sein de l'UCP (à Brazzaville), il (elle) rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité, relatives à la programmation, l'acquisition et au suivi de l'utilisation des biens et services fournis par le PAJE. Le (la) spécialiste en passation des marchés est notamment chargé(e) de:
a) En ce qui concerne l'organisation de la fonction
- Contribuer à la définition et à la mise en place des outils et procédures pour la passation des marchés du PAJE à intégrer dans les manuels de procédures du Projet ;
- Assister les représentant des structures bénéficiaires pour la mise en place des outils et méthodes selon les dispositions du manuel de procédure ;
b) En ce qui concerne la programmation
- Ouvrir et tenir à jour un répertoire des fournisseurs et des entreprises selon les procédures de présélection prévues ;
- Ouvrir et tenir à jour un bordereau des prix unitaires les plus usuels ;
- Elaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens et de services prévues sur le financement du Projet pour toutes les fédérations et services publics partenaires et assister les structures bénéficiaires pour la définition des caractéristiques et spécifications techniques ;
- Faire assister les partenaires pour l'élaboration et la mise à jour du plan de passation des marchés chacun en ce qui le concerne ;
- Enregistrer les opérations de passation des marchés, y compris la planification dans le système de suivi/gestion électronique des marchés du FIDA.
c) En ce qui concerne la préparation des documents d'appels d'offres
- Elaborer les dossiers standards d'appels d'offres pour les divers types de fournitures et les lettres d'invitation et contrats pour les services et veiller à ce que ces modèles reçoivent les approbations nécessaires du FIDA et de l'Administration ;
- Assister tous les partenaires pour la préparation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), lettres d'invitation et publications ou é leur demande assurer ces prestations pour leur compte,
- Veiller à ce que les dossiers soient instruits selon les procédures arrêtées et fassent l'objet des approbations dans les formes et délais requis (au niveau national et auprès du FIDA).
d) En ce qui concerne la passation des marchés
- Préparer et faire publier les avis d'appels d'offres, les demandes de manifestation d'intérêt, ainsi que les demandes de propositions ;
- Assister à toutes les séances d'ouverture et d'évaluation des offres, ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés au besoin ;
- Veiller à la confection des rapports d'évaluation des offres et s'assurer que ceux-ci sont conformes aux modèles du FIDA et obtenir les approbations nécessaires du FIDA et des autorités compétentes de l'administration ;
- Préparer les marchés et veiller à ce qu'ils soient signés, approuvés et notifiés selon le manuel des procédures et dans les meilleurs délais ;
- S'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires, ainsi que leurs cautions de soumission aussitôt après la décision d'attribution des marchés.
e) En ce qui concerne l'exécution des marchés
- Veiller à ce que les engagements des marchés soient systématiquement soumis é l'approbation du Coordonnateur et communiqués au Comptable ;
- Veiller à ce que les dispositions nécessaires aient été prises pour que l'exécution des marchés soit supervisée suivant les exigences spécifiques de chaque marché ;
- Organiser les commissions de réception des fournitures et s'assurer que les articles, biens et services reçus sont corrects pour ce qui est de la quantité et de la qualité et qu'ils sont conformes aux spécifications ;
- Prendre les mesures nécessaires pour que les biens et services soient livrés et entreposés en sûreté aux endroits et aux dates précisés ;
- Préparer les rapports semestriels sur la situation des marchés.
f) En ce qui concerne le respect des accords avec le FIDA
- Veiller à ce que les procédures décrites dans les accords avec le FIDA soient respectées à tous les stades des acquisitions de biens et de services ;
- Veiller à ce que les montants cumulés des fournitures acquises suivant les diverses procédures ne dépassent pas les plafonds fixés dans les accords de prêt ou de don.
g) En ce qui concerne l'utilisation des biens acquis
- Élaborer et tenir à jour les rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis à la disposition des diverses fédérations et services publics et veiller à ce que leur maintenance soit effectuée selon des méthodes efficaces et économiques.

PROFIL DU POSTE - SPECIALISTE PASSATION DES MARCHES
- Être de nationalité congolaise et être âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature ;
- Être titulaire d'un diplôme supérieur au moins BAC + 3 ou tout autre diplôme équivalent;
- Avoir au moins 5 années d'expérience dont 3 au moins à un poste de responsabilité en passation des marchés ;
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation en matière de passation des marchés en République du Congo et des partenaires internationaux ;
Etre de bonne moralité et en bonne condition physique ;
Etre capable de travailler sous astreintes.
Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion contractuelles et de la législation en vigueur y afférente;
Avoir une bonne expression orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais serait un atout;
Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels: Word/Excel/PowerPoint/Ms Project/Access;

4. SPECIALISTE AGRIBUSINESS

Tâches et responsabilités
Sous la supervision directe du Coordonnateur, le Spécialiste en agribusiness a pour rôle la supervision et la coordination des activités d'appui à l'entreprenariat jeune du Projet. A ce titre, il/elle aura la responsabilité d'accomplir les tâches ci-dessous :
Le/la Spécialiste Agribusiness exerce ses fonctions en référence au principe d'efficacité. La mise en œuvre de ses attributions, responsabilités et tâches doit s'inscrire dans le cadre des dispositions du document de conception du Projet (DCP). Il s'agit de manière spécifique de :

Supervision des activités
- Superviser, planifier, coordonner et s'assurer de la cohérence technique dans la mise en œuvre des activités des deux composantes du Projet dans une logique d'inclusion sociale (jeunes) et tournée vers l'entreprenariat.
- Assurer une communication efficace entre les différentes parties prenantes, y compris les bénéficiaires, les partenaires, les prestataires de services et l'équipe du Projet ;
- Identifier et résoudre proactivement les obstacles et les défis qui pourraient entraver la mise en œuvre des activités.

Planification des activités
- Participer à l'élaboration des Programmes de Travail et Budgets Annuels (PTBA) du Projet en définissant les activités des composantes techniques (A et B) de promotion de l'entreprenariat ;
- Détailler les termes de références (TDR) et les modalités de mise en œuvre des différentes activités des composantes techniques (I et 2) et élaborer, en collaboration avec le chef d'antenne de Dolisie, le cadre logique détaillé avec la participation des bénéficiaires et des Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS) chargés de mettre en œuvre les activités de terrain.

Expertise entrepreneuriale
- Identifier les partenaires financiers pouvant intervenir dans la mise en œuvre des activités ;
- Identifier les partenaires agro-industriels et faciliter les liens d'affaires et commerciaux avec les jeunes entrepreneurs
- Assurer la coordination, le suivi et l'appui technico-économique de toutes les activités d'appui aux filières tant sur la production que sur la transformation et la commercialisation ;
- Assurer la tenue des visites et les échanges d'expériences entre groupements de producteurs et accompagner les bénéficiaires ;
- Assurer l'organisation technique et le suivi de toutes les formations prévues et à prévoir sur l'approche entrepreneuriale du Projet
- **Identifier, évaluer et établir des relations solides avec des partenaires financiers** (institutions de microfinance, banques, fonds d'investissement, etc.) susceptibles de soutenir les initiatives entrepreneuriales dans le secteur agricole ;
- **Identifier et développer des partenariats stratégiques avec des acteurs agroindustriels** (transformateurs, distributeurs, exportateurs, etc.) afin de faciliter les liens d'affaires et commerciaux durables particulièrement pour les jeunes entrepreneurs et les organisations de producteurs ;
- Assurer la coordination, le suivi et l'appui technico-économique de toutes les activités visant à renforcer les filières agricoles, de la production à la transformation et à la commercialisation, en mettant l'accent sur la création de valeur ajoutée ;
- Organiser et faciliter des visites d'échange et des sessions de partage d'expériences entre les groupements de producteurs, les entrepreneurs et les autres acteurs des chaînes de valeur afin de renforcer la collaboration des acteurs de la chaine de valeur ;
- Concevoir, organiser et assurer le suivi technique de toutes les formations (en collaboration avec les incubateurs et centres d'accompagnements d'entreprises choisis) sur l'approche entrepreneuriale, la gestion d'entreprise, le développement de plans d'affaires, les techniques de production améliorées, la transformation et la commercialisation ;
- Contribuer à fournir **un accompagnement personnalisé aux jeunes entrepreneurs et aux entreprises rurales** (en collaboration avec les incubateurs et centres d'accompagnements d'entreprises choisis) dans l'élaboration de plans d'affaires viables, l'accès au financement et le développement de stratégies de croissance.
Etablissements des passations de marchés
- Participer à l'élaboration des dossiers de préqualification, termes de références, cahiers des charges et des dossiers d'appel d'offres (DAO) de services des composantes, en collaboration avec le Spécialiste en passation des marchés (SPM) ;
- Suivre en collaboration avec le SPM, le lancement des DAO et participer au dépouillement des propositions pour le choix des prestataires de services ;
- Participer, en collaboration avec le SPM, au processus de sélection des Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS) de services pour la mise en œuvre des activités des Composantes ;
- Participer, en collaboration avec le SPM et le RAF, à la rédaction des contrats des Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS) ;
- Participer à la coordination, à la supervision et é l'évaluation des opérations menées par les Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS).
Coordination et facilitation des activités
(En appui au coordonnateur)
- Assurer la tenue des réunions périodiques de suivi, d'évaluation et de coordination avec les différentes entités impliquées dans la mise en œuvre des activités ;
- Identifier les goulots d'étranglement et les mesures nécessaires à prendre pour la bonne exécution des activités ;
- Identifier de manière proactive les goulots d'étranglement, les contraintes et les risques potentiels et proposer des mesures correctives et des solutions innovantes pour assurer la bonne exécution des activités ;
- Faciliter la communication et la collaboration entre les différents acteurs des chaînes de valeur agricoles, y compris les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les institutions financières et les services de soutien.
Suivi-évaluation
(En collaboration avec le responsable de suivi évaluation et les autres responsables techniques du Projet)
- Définir les indicateurs de performance opérationnels en collaboration avec le spécialiste en Chaîne de valeurs (Dolisie) et le responsable de suivi-évaluation et faire le suivi des activités ;
- Établir le tableau de bord pour le suivi des activités de terrain et des indicateurs de premier niveau ;
- Analyser les données (notamment économiques et commerciales) collectées par le système de suivi évaluation et proposer des orientations sur la base de ces analyses ;
- Évaluer trimestriellement le niveau d'avancement des activités et des résultats en liaison avec les indicateurs du cadre logique.

Reporting et capitalisation d'expériences
(en collaboration avec le responsable de suivi-évaluation)
- Rédiger les rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) sur la mise en oeuvre des activités des composantes, en soulignant les écarts observés entre les prévisions et les réalisations et en proposant, en collaboration avec les Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS), des mesures correctives ;
- Rédiger des notes et documents de capitalisation faisant ressortir les expériences et leçons apprises lors de la mise en œuvre du Projet en vue d'une mise à l'échelle ;
- Apporter son entière collaboration aux missions d'évaluation, de supervision, de revue à mi-parcours ainsi que d'achèvement du Gouvernement, du Fonds et d'audits et contribuer à leur bonne organisation;
- Assurer la complémentarité et la cohérence des actions du Projet avec celles appuyées par d'autres bailleurs de fonds dans ce domaine ;
- Exécuter toute tâche additionnelle requise dans son domaine de compétence qui lui seront confiée par le chef d'Antenne et le Coordonnateur

PROFIL DU POSTE- SPECIALISTE AGRIBUSINESS
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature ;
- Avoir le niveau Bac + 5 au moins en agronomie, développement rural, économie, commerce, finance ou équivalent ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience en management et gestion de projets de développement, notamment en appui aux chaînes de valeur et en agrobusiness ;
- Avoir des capacités de vision stratégique, d'organisation et de leadership ;
- Avoir l'aptitude au travail en équipe et à l'animation d'un réseau de partenaires de nature et d'horizons différents ;
- Avoir une expérience pratique de la gestion/mise en œuvre de projets en République du Congo ;
- Avoir une compréhension et une adhésion à la stratégie du Projet ;
- Avoir une bonne connaissance et une pratique du milieu rural et des organisations paysannes, des organisations de jeunes et du secteur privé ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques (bureautique, internet, SIG, capacité de développement d'applications simples) ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des projets jeunes sera un atout.
- Avoir une expérience professionnelle (minimum 05 années) dans le domaine de l'agribusiness, du développement des chaînes de valeur agricoles, de l'appui à l'entrepreneuriat rural, de la mise en place de partenariats commerciaux et financiers, et/ou du développement des plans d'affaires ;
- Avoir de solides compétences en planification stratégique et opérationnelle, en gestion de projet et en suivi-évaluation ;
- Avoir d'excellentes capacités à établir et à entretenir des relations de partenariat avec une diversité d'acteurs (secteur privé, institutions financières, organisations de producteurs, services gouvernementaux, etc.).

Fait à Brazzaville, le 2 3 AVR 2025

Le Directeur de Cabinet,

Pascal Robin ONGOKA

Est-ce que l'argent offre la garantie d'une vie heureuse et d'un avenir radieux?

VERS LA COP 30

La société civile congolaise veut une participation efficace

L'hôtel de l'ACERAC a abrité, lundi 7 avril 2025, un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la société civile œuvrant dans le domaine de la gouvernance forestière. Organisé par la coordination du Groupe des experts pour la synergie des organisations et des plateformes (GESOP), avec l'appui de l'ONG britannique Fern (œuvrant pour la justice environnementale et sociale), cet atelier a permis de doter les participants des capacités d'appréhension et d'analyse du partenariat sur les forêts qui est établi entre le Congo et l'Union européenne, impactant la gestion durable des ressources naturelles et les engagements climatiques du Congo.

Les membres de la coordinaqtion du (GESOP) pendant les travaux

Cette réunion visait aussi à faciliter des discussions afin de développer de nouvelles stratégies et un positionnement unique pour faciliter les discussions concernant la participation de la société civile à la COP 30 prévue au Brésil vers la fin de cette année. Les participants ont défini une feuille de route pour fixer les fortes idées afin de pouvoir se guider jusqu'à la fin de l'année.

Au cours de l'atelier, Mme Tyala Ifwanga, chargée de plaidoyer pour la gouvernance forestière, a instruit les participants sur le processus de partenariat forestier UE-Congo et sur la présentation du nouveau mécanisme de financement pour les forêts et les communautés locales et les populations autochtones. Elle s'est appesantie sur ce que contient le partenariat forestier, un processus lancé par l'Union européenne et comment le mettre en œuvre, l'accent étant mis sur la gouvernance forestière, en comparaison à l'APV-FLEGT.

Christian Mounzéo, coordonnateur national de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), a fait la restitution des principales conclusions du Forum de Londres sur la protection des forêts tenue en janvier dernier, tout en rassurant que la communauté internationale est prête à soutenir les initiatives de la société civile congolaise pour la conservation de la nature. Pour lui, *«il y a un besoin pour tous de s'approprier de cette thématique pour nous assurer et pour influencer le contenu du partenariat forestier UE-Congo»*.

D'après Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'OCDH, *«c'est un partenariat qui n'est pas assez connu. Nous pensons qu'il faut mettre l'accent sur la communication pour vulgariser cet instrument et obtenir l'implication des parties prenantes. Ensuite, il faut développer les actions à mener par rapport aux objectifs qui seront définis dans ce partenariat. Ce sont ces deux opérations que les autorités doivent faire en collaboration avec l'Union européenne pour avancer dans ce partenariat»*.

Maixent Agnimbat Emeka, président du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH), a quant à lui dégagé l'intérêt de la COP 30 perçue comme celle des forêts, des communautés locales et des populations autochtones: *«La société civile qui est le porteur par excellence des intérêts et du message du peuple autochtone et de la communauté locale commence déjà à s'organiser pour construire le discours qu'elle va porter à cette COP, mais aussi des actions qu'elle va animer pour influencer les négociateurs à la COP dans le but d'obtenir des décisions favorables aux communautés locales, au peuple autochtone et aux forêts»*

Philippe BANZ

GOUVERNANCE

Pour un droit d'accès à l'information publique

C'est le résultat du café-débat axé sur le thème *«Pour un accès facile à l'information publique au Congo»*, organisé vendredi 11 avril 2025 au siège de la CAPPED, à Brazzaville. C'est le projet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des ONG membres du Conseil de concertation des ONG de développement et autres réseaux d'organisations de la société civile (PRECAP-CCOD), avec l'appui de l'Union Européenne (UE), qui a en a pris l'initiative.

Photo de famille à la fin des travaux

La problématique de l'accès facile à l'information publique par les acteurs de la société civile se pose avec acuité au Congo. C'est pour présenter la situation actuelle et susciter des idées de plaidoyer, afin d'apporter quelques éléments de réponse au phénomène qui la gangrène au quotidien, qu'a eu lieu ce café-débat. La société civile, notamment les organisations membres du Cadre de concertation des réseaux d'Organisations de la société civile Congolaise (CACROS), a échangé avec les cadres des institutions publiques.

Les OSC ont fait le constat du rétrécissement de l'espace civique pour l'obtention d'information publique utile au citoyen. *«Les ONG sont parfois bloquées parce qu'elles n'ont peut-être pas accès à la bonne source d'information ou ces organisations ne l'obtiennent pas quand elles en ont besoin. Il est certain qu'au cours de ce débat, les OSC auront la maîtrise du lieu où chercher et trouver la bonne information»*, a déclaré Marcel Loumouamou, coordonnateur du projet PRECAP-CCOD, à l'ouverture des travaux.

D'après Justin Mambiki, chargé de la communication au Projet, les débats ont mis en exergue les manquements institutionnels pour juguler le problème de l'accès de la société civile à l'information. Cette dernière mènera un plaidoyer pour améliorer la situation. *«La société civile joue le rôle d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les populations. Ce rôle d'intermédiaire donne un engagement à la participation citoyenne à la démocratie. C'est ainsi que le débat a réuni les partenaires de l'administration publique et les médias pour vaincre cette difficulté. Nous allons mener un plaidoyer pour améliorer la situation. Les différentes administrations et institutions publiques se sont accordées pour accompagner la société civile dans la facilitation pour accéder à l'information»*, a-t-il indiqué.

Philippe BANZ

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

MINISTERE DES FINANCES, DU BUGGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°464/2025/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N°de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	33112 du 28-01-25	Sect: P4, bloc 11; Plle 15 (ex12); Sup: 481,54m2	79, RUE MAYAMA	4-BZV	NGOMA PEMBE Merciath E. et NGOMA LOUISA H
2	32824 du 29-11-24	Sect: P14, bloc 51; Plle 23 (ex.7bis); Sup: 245,25m2	31BIS, RUE NGOKO	6-BZV	ETOUA Claver David
3	32825 du 29-11-24	Sect: P12, bloc 72; Plle 5; Sup: 394,09m2	7, RUE MBINDA	6-BZV	ETOUA Claver David
4	32827 du 29-11-24	Sect: P15, bloc 111 (ex.73); Plle 8 (ex.14); Sup: 347,37m2	27, RUE LOUTETE	6-BZV	NDE Jeanne
5	32826 du 29-11-24	Sect: P10, bloc 92; Plle 6 (ex.5); Sup: 371,01m2	158, RUE MPANGALA	5-BZV	ETOUA Claver David
6	33281 du 07-03-25	Sect: P11, bloc 91; Plle 9bis; Sup: 162,18m2	1549 BIS, RUE FRANCEVILLE	5-BZV	KOTOKO OKOKOBONDZI Hyrhich Mignon
7	33241 du 26-02-25	Sect: Zone non cadastrée; Sup: 3.200,00m2	QUARTIER 907 MAKABANDILOU	9-BZV	Société S.C.I.F.A.B.
8	28058 du 30-12-21	Sect: Zone rurale; Sup: 120..804,35m2 soit (12ha08a04ca)	VILLAGE MANDIELE	POOL	KIZITO NSARHAZA
9	28057 du 30-12-21	Sect : Zone rurale; Sup: 3.000,00m2 soit (3ha)	VILLAGE MANDIELE	POOL	INKO Patrice
10	32837 du 02-12-24	Sect P7suite (ex.P7), bloc 3, Plle 9 (ex.1691), Sup: 601,58m2	1691, RUE MATSIONA NZOULOU (BATIGNOLLES)	4-BZV	Société GALEMAH IMMO
11	9423 du 20-03-25	Sect AP2, bloc 157; Plle 11bis; Sup: 166,24m2	14BIS, RUE NGOULASSALA	7-BZV	MPEKO Esdras Yverson
12	33152 du 07-02-25	Sect -, bloc -; Plle -; Sup: 4.000,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	GAEKO César Girèse
13	33153 du 07-02-25	Sect -, bloc -; Plle -; Sup: 375,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	GAEKO César Girèse
14	33151 du 07-02-25	Sect -, bloc -; Plle -; Sup: 200,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	GAEKO César Girèse
15	33095 du 28-01-25	Sect : Zone rurale ; Plle -; Sup: 763,60m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	IDOURA ILONDAULT Cynthia Carine
16	9016 du 30-08-24	Sect CH, bloc 36; Plle 02 et 04; Sup: 1.189,93m2	ROUTE NATIONALEN°2 (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	Enfants NKATOULOULOU
17	32835 du 02-12-24	Sect : Zone rurale; Sup: 1.200,00m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	MOUSSONI NTSIMBA Christ Cybelle
18	33273 du 05-03-25	Sect P10, bloc 124, Plle 1, 2 et 3bis (ex.1bis), Sup : 513,98m2	88BIS ET 88TER, RUE ABOLO (QUARTIER BONGO)	5-BZV	Monsieur et Madame ONDAYE OBILI
19	33028 du 15-01-25	Sect P13, bloc 277; Plle 03; Sup: 176,40m2	48, RUE BANKOUA (QUARTIER 58 MOUKONDO)	5-BZV	YOMBI Georges Ryan Owen
20	33096 du 28-01-25	Sect : Zone rurale; Sup: 800,00m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	NGOMA NKANDOULOU née MAMBOUANA P.
21	33272 du 05-03-25	Sect P7suite, bloc 10; Plle 02bis (ex.75); Sup: 363,06m2	1592BIS, AVENUE DES TROIS MARTYRS (BATIGNOLLES)	4-BZV	Monsieur et Madame ONDAYE OBILI
22	33252 du 28-02-25	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 395,75m2	QUARTIER ISSOULIE	POOL	OBOA Aurel Seroni-Benjamin Ndotabeka
23	33206 du 19-02-25	Sect P4, bloc 7 ; Plle 05 (ex.4) ; Sup: 327,83m2	36, RUE MOUDZOMBO (QUARTIER LOUBASSA)	4-BZV	ESSIE NTSAYOUOLO Eurydice Elsa
24	9185 du 04-10-24	Sect AN2, bloc 186 ; Plle 11bis ; Sup: 235,22m2	RUE MBEMBA PIERRE (QUARTIER KAHOUNGA)	7-BZV	PANDZOU-NKAYA Breis-Burel
25	33392 du 1er-04-25	Sect CG, bloc 10 ; Plle 24bis ; Sup : 203,18m2	RUE MAYOUKA / RUE MOUTCHE AKA	9-BZV	AKIANA Théonelle Tonhy Lenhautre
26	32818 du 27-11-24	Sect P9, bloc 83 ; Plle 07 ; Sup : 450,37m2	107, RUE BORDEAUX	5-BZV	NGASSAKI Guichel Athanase RamSEI
27	33228 du 24-02-25	Sect P4, bloc 147 ; Plle 16 (ex.10) ; Sup : 398,88m2	3, RUE MAKOKO (QUARTIER GAIKA)	3-BZV	BONKIELE Esther Pamela
28	33372 du 28-03-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 21.000,00m2 soit 2ha10a00ca	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	OSSEBI DOUNIAM Prince Laar Jr
29	33210 du 21-02-25	Sect P4, bloc 151 ; Plle 8 ; Sup : 390,40m2	51, RUE MAKOKO	3-BZV	REGAL GROUPE SARL
30	32315 du 05-08-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 511,01m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	GAMPACKA LIKIBI HARVEY FIDSON
31	32644 du 22-10-24	Sect P11, bloc 82 ; Plle 12 (ex.7) ; Sup : 238,17m2	7, RUE GAMBOMA	5-BZV	MOUENDET née NGUESSO NGALA Veine Belguy
32	33264 du 03-03-25	Sect -, bloc 11 ; Plle 129 à 144 ; Sup : 8.000,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	NGOUONIMBA Pascale Irma
33	32796 du 25-11-24	Sect BD4, bloc 47 ; Plle 43 ; Sup : 409,00m2	14, RUE BELLA (NKOMBO)	9-BZV	BOKALE DIMBENDO Jean Nelson
34	33154 du 07-02-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 720,00m2	QUARTIER UNIVERSITE DSN	POOL	GAEKO César Girèse
35	33178 du 11-02-25	Sect P8, bloc 28 ; Plle 1 ; Sup : 350,66m2	22, RUE BONGA	4-BZV	MALANDA MATINGOU Alain Renaud
36	32430 du 26-08-24	Sect G, bloc - ; Plle - ; Sup : 392,64m2	QUARTIER 4 NGAMBAMOU	POOL	EBANA Fred Yvmar
37	33276 du 06-03-25	Sect BD2, bloc 79 ; Plle 16 ; Sup : 232,32m2	29, RUE AKANA (QUARTIER BIKAROUA)	9-BZV	SANN II Heljo Herpen
38	33320 du 17-03-25	Sect P11, bloc 97 ; Plle 19 (ex.463) ; Sup : 302,70m2	463, RUE BANGANGOULOU	5-BZV	ELION MONGO Dana Dadhy Maurey
39	32989 du 09-01-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.250,00m2	VILLAGE INONI	POOL	OBOYO Sylver Balthazar
40	30684 du 22-08-23	Sect P8, bloc 164 ; Plle 11 ; Sup : 386,37m2	145BIS, RUE MAYAMA	4-BZV	MAMOUDOU MAMADOU Amadou Hawa
41	32698 du 31-10-24	Sect V, bloc - ; Plle - ; Sup : 627,71m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	NGATSE Ludovic Gaston
42	33387 du 31-03-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 203,43m2	QUARTIER 9 UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	BOSSAMIA Cyrille Gaël
43	33432 du 07-04-25	Sect P14, bloc 156 ; Plle 3 ; Sup : 328,02m2	5, RUE ASSIENE	6-BZV	NOURBI Adolphe
44	16553 du 20-06-17	Sect AT, bloc 3 (ex.81) ; Plle 10bis ; Sup : 200,00m2	58BIS, RUE SOUNGUI (QUARTIER LA BASE)	4-BZV	DIARRA ALIONE Nolan
45	33117 du 30-01-25	Sect P9, bloc 217 (ex.96) ; Plle 15 (ex.07) ; Sup : 218,33m2	33BIS, RUE MPOUYA (QUARTIER BONGO)	5-BZV	SÔ-OKO Valence Juve Da Silva

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 25 avril 2025

Paterne Dimitri ELAPIE
Inspecteur principal des impôts
Chef de bureau

SECURITE SOCIALE

Vers la fin des tracasseries pour les retraités?

En vue de pallier aux difficultés rencontrées par des milliers de travailleurs admis à la retraite et ayant cotisé à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), une convention a été paraphée entre Evariste Ondongo, directeur général de la CNSS, et François Nguimbi, directeur général de la CRF, sous les auspices de Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale. C'était le jeudi 24 avril 2025 à Brazzaville.

Evariste Ondongo et François Nguimbi pendant la signature

Cette convention devrait garantir les droits acquis ou en cours d'acquisition, simplifier les procédures administratives pour les retraités qui attendent et pour les travailleurs qui seront admis à la retraite.

Celle-ci est sous-tendue sur des articles 145, 153 et 156 de la loi du 25 février 1986, portant code de sécurité sociale en République populaire du Congo. Cette convention est aussi unifiée sur la base de l'article 2 alinéa 3 du décret du 12 octobre 1984 modifiant le régime des pensions des fonctionnaires et assimilés qui dispose: *«Aucune pension ne peut être liquidée si le versement des retenues exigibles n'a pas été effectué---».*

Le ministre d'Etat Firmin Ayessa receptionnant le parapheur des mains du DG de la CNSS

L'accomplissement du document qui régi les relations entre les deux caisses a été salué par le ministre d'Etat Firmin Ayessa. *«Peu à peu l'on se dirige vers le bien-être social des travailleurs. Toutes les fois qu'il nous est possible d'avancer selon les très hautes instructions du Président de la République, nous le ferons. Nous avons pris le temps qu'il fallait pour conclure cette convention parce que nous n'avons pas voulu confondre vitesse et précipitation. Aujourd'hui, nous pouvons dire que tout est bien qui fini bien, mais qui va bien se poursuivre. C'est un pas de plus vers l'accomplissement des ambitions sociales du Président de la République. Nous allons continuer»*, a-t-il déclaré.

Pour la mise en œuvre de ladite convention, il est institué une coordination entre le régime de retraite des fonctionnaires et assimilés ainsi que des militaires, géré par la CRF et le régime de salariés relevant du code du travail géré par la CNSS. Elle a pour objet, conformément à la législation en vigueur de garantir la totalisation des années de service accomplies sous les deux régimes, en vue de l'ouverture du droit à la pension.

E.M.O.

LANGUES

Une réflexion renouvelée sur la grammaire du français contemporain

La faculté des Lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien Ngouabi a organisé, vendredi 18 avril 2025, un colloque international en ligne sur le thème de la détermination nominale en français contemporain. Cet événement scientifique visait à revisiter l'une des notions centrales de la linguistique grammaticale: la détermination nominale.

Les Prs Arsène Elongo et Edouard Ngamountsika au lancement du colloque

Le Pr Édouard Ngamountsika, responsable du Groupe de recherches en morphosyntaxe et sémantique (GREMS) et de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pour le Congo a présidé le comité d'organisation du colloque. Ce dernier a réuni des chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et linguistes d'horizons divers, tous animés par une volonté commune de repenser les mécanismes, enjeux et évolutions de la détermination dans le français actuel.

Le colloque a été lancé par le Pr Arsène Elongo, vice-doyen de la FLASH, qui a salué la tenue de cette rencontre scientifique, la qualifiant de *«cadre propice à une confrontation féconde des approches théoriques et analytiques autour d'un objet grammatical fondamental»*. Il a, par ailleurs, souligné l'importance d'une telle initiative dans la valorisation des recherches en linguistique menées en Afrique francophone.

Les travaux se sont articulés autour de quatre axes, entre autres: le déterminant, le substantif (la sémantèse ou la portée sémantique d'un nom), l'adjectif qualificatif (les apports extérieurs de l'adjectif qualificatif), l'expansion du nom (le complément déterminatif et la proposition subordonnée relative qui sont des éléments qui se greffent au nom pour mieux le faire comprendre). Autrement, il s'est agi des fonctions des déterminants dans les constructions nominales, les particularités de l'usage en français africain, l'évolution sémantique des articles définis et indéfinis dans l'étude grammaticale. Des communications ont permis d'enrichir le débat, apportant un éclairage nouveau sur les dynamiques internes de la langue française dans sa dimension contemporaine. C'est ainsi qu'à l'ouverture du colloque, le Pr Arsène Elongo, a indiqué que ces retrouvailles scientifiques ont permis de *«saisir les usages pluriels de la détermination nominale dans le contexte du français en Afrique. Il s'est agi aussi de penser les évolutions de la détermination nominale et de voir que la langue n'est pas statique et donc la détermination peut aussi recevoir d'autres orientations, etc»*.

Le Pr Edouard Ngamountsika, pour sa part, a fait valoir les particularités de ce colloque. Selon lui, il n'a pas été *«un colloque de masse, mais des spécialités d'un domaine précis. Les participants à travers le monde sont ceux qui s'intéressent aux questions de la langue de Molière. On n'est pas dans les thèmes mais tous ceux qui participent vous sortent des singularités de la grammaire française»*. Il est important de souligner que ce colloque s'inscrivait dans une volonté affirmée de positionner l'Université Marien Ngouabi comme un pôle de référence pour la recherche linguistique dans l'espace francophone. Les actes de cette rencontre seront prochainement publiés et mis à la disposition de la communauté scientifique.

Gaule D'AMBERT

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba Moungali — Arrondissement 4
BP. : 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96 E-mail bouboutouetude @gmail.com
(République du Congo).

LAS VEGAS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
INSERTION LEGALE

Suivant Acte en date du dix sept décembre deux mil vingt quatre, reçu par Maître **Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA**, titulaire d'un offce notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Talangaï, **folio 235/6, numéro 1369**, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination Sociale: LAS VEGAS.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, route nationale numéro 2 à côté de la Boulangerie de Massengo Arrondissement 9 Djiri (République du Congo).

Capital Social: un million de francs CFA, divisé en cent parts de dix mille francs CFA chacune, entièrement souscrites.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: **Réparation et Placement des machines à sous — Vente de matériaux de construction.**

Durée: La durée de la Société et de quatre-vingt-dix neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Par acte portant déclaration notariée de souscription et de versement de parts, reçu par le Notaire soussigné, le dix-sept décembre deux mil vingt-quatre et enregistré le dix-sept décembre deux mil vingt-quatre.
De la même année, Folio **2351/8** sous le **n°1371**, correspondant à la libération intégrale des parts souscrites.

Administration: la Société est administrée par Monsieur ONDZONGO Jean Marie, avec les pouvoirs les plus étendus en pareilles matières.

Dépôt au Greffe: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 avril deux mil vingt -cinq sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B13-00362.**

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 07 Avril deux mil vingt -cinq sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B13-00197.**

POUR INSERTION.
Me J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire

OFFICE NOTARIAL
de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B P: 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail: officenotarialpongui@gmail.com

EcoFutura
Société Anonyme avec Administrateur Général
au capital social de 10 000 000 de Francs CFA
siège social: Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali,
2ème étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
RCCM: CG-BZV-01-2025-B14-00007

AVIS DE CONSTITUTION

I- Suivant acte authentique reçu par Maître **Chimène Prisca Nina PONGUI**, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 1er étage Immeuble **«MA RECONNAISSANCE»**, le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq et enregistré à Brazzaville, le premier avril de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio **059/12 numéro 0498**, il a été constitué, sous la dénomination sociale de **«EcoFutura»**, une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme juridique: Société Anonyme avec Administrateur Général.

Objet: La société a pour objet:

- L'investissement dans des activités économiques, industrielles et/ou financières ayant un caractère Ecoresponsable et de Développement durable;
- L'investissement dans la promotion des activités touristiques, écologiques et/ou hôtelières orientées vers la préservation de la nature par:
• la promotion de la destination Congo dans les forums touristiques internationaux;
• le déploiement des actions de sensibilisation et/ou de formation des populations riveraines des écosystèmes ainsi des citoyens quant à la préservation de l'environnement.
- La capitalisation des ressources financières de l'économie verte dans le cadre des projets de partenariat divers;
- La prise de participation directe et/ou à travers des joint-ventures d'intérêts dans des projets ou entreprises répondant aux mêmes critères d'engagement sociétal.

Siège social: Brazzaville (République du Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 2ème étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE».

Capital social: dix millions (10 000 000) de Francs CFA, divisé en mille (1000) actions de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 1000.

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier.
II- Aux termes de l'acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social reçu par Maître **Chimène Prisca Nina PONGUI**, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq, de la société susnommée, enregistré à Brazzaville, le premier avril de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 059/15 numéro 0501, les actions en numéraire ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par les actionnaires.

Administration: Monsieur **MAKAYA BOUEYA DZEMBET** a été désigné en qualité d'Administrateur Général pour une durée de deux (2) ans. Ses fonctions prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.
Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le quatorze avril deux mille vingt-cinq, sous le numéro: **CG-BZV-01-2025-B14-00007.**

Pour avis & mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

RUMBA JUNGLE

La 3e édition s'achève sur une soirée festive

L'association Lumières d'Afrique dirigée par Ferréol Gassackys a réussi sa soirée de célébration le 20 avril, malgré la grande pluie qui s'est abattue sur la ville. Ce, après le symposium sur "le rayonnement de la rumba des indépendances à nos jours", qui s'est tenu le 19 avril, dans la partie scientifique de la troisième édition de la "Rumba jungle".

L'orchestre Les Bantous de la capitale sur scène

De nombreux groupes et artistes musicaux y ont pris part: les Bantous de la capitale, l'Armée Rouge, Bana Poto-Poto, ainsi que bien d'autres artistes comme Bozi Boziana; Maïka Munan... Cette journée festive a été une réussite malgré la nature qui a voulu imposer sa loi, selon le promoteur, référence faite à la pluie. *«Nous nous alignons sur les Etats qui doivent en réalité accompagner cette initiative afin de sauvegarder réellement la rumba congolaise et ne pas perdre cette place reconnue par l'UNESCO»»,* a-t-il souligné. Dans le même élan, il a sollicité la participation de tous et, en particulier, celle des autorités des deux Congo de travailler en harmonie pour accompagner cette fête congolaise.

Visiblement satisfait de l'organisation et de la réussite de ce festival Aminez Mondh, artiste-compositeur congolais a fait savoir que *«la reconnaissance de notre rumba par l'UNESCO est un grand plaisir pour nous les jeunes artistes qui émergent entre les deux rives»*. Pour promouvoir la rumba, il a suggéré aux artistes de travailler et de faire pression sur les autorités, afin qu'elles puissent les aider en soutenant des initiatives de la trempe de "Rumba jungle".

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE

"Kaba", le nouvel album de Parfait Young présenté au public

Artiste-chanteur-guitariste et arrangeur congolais, Parfait Young (Parfait Olivier Yongmonkofena Mbolo à l'état-civil), accompagné de son groupe, a présenté son nouvel album, *"Kaba"*, samedi 26 avrl à Brazzaville. C'était lors d'un concert live.

Parfait Young présentant son nouvel album "Kaba"

Sa prestation scénique a procuré joie et émotion. L'artiste a donné le meilleur de lui grâce à ce nouveau produit musical qui compte dix-huit chansons, dont des collaborations (featuring) avec plusieurs artistes congolais, malien et capverdien, au nombre desquels le doyen Théo Blaise Kounkou alias TBK, Oupta, Hérica Oliveira, Rossen Yaourt, Djena Dramé..L'album Kaba qui signifie *"partage"* présente de multiples genres musicaux: Jazz, zouk, ngombé, tradi-moderne et la rumba congolaise.

Disponible sur Youtube et sur toutes les plates-formes de téléchargement légal, il est composé de différents titres comme: *"Lolo"; "Zéro complexe"; "Kaba"; "Zagor"; "Indombé"; "Ensemble"; "Bolingo moselu"; "Nzenza"; "Motema keto"; "Sans frontières"; "Dépôt"; "Kaké"; "Comme le vent"*...

Dans son parcours musical, Parfait Young a eu à accompagner sur scène de nombreux artistes professionnels nationaux et internationaux, tels que Casimir Zoba *"Zao"*; Mike Samba; Rovias Adampot; Ballou Canta; Luciana Demingongo; les groupes Wenge Musica Maison Mère; Académia; Magic System. Il a aussi contribué à l'album *"Terre sacrée"*, vol 1, de Lumières d'Afrique...

A-.P. M.

LOISIRS

Tournoi Open de jeu de dames: triomphe de Frédéric Massengo

Organisé par la Fédération congolaise de Jeu de Dames (FECOJEDA), le tournoi Open de jeu de dames s'est déroulé du 12 au 19 avril 2025 à Brazzaville. La victoire a échu à Frédéric Massengo avec un total de 10 points devant Tuvera Lahou qui a totalisé 8 points. L'heureux vainqueur a reçu une enveloppe de 150.000 Francs CFA et le 2e 100.000 F CFA. C'était en présence de Jean Enoch Ngoma Nkengué, président de la FECOJEDA; de Martin Léandre Miyouna, premier vice-président; du Pr Paul Louzolo Kimbembé, président d'honneur, et de tout le staff dirigeant.

La compétition a permis à plusieurs joueurs venus des diffrents clubs de s'affronter dans le strict respect des codes du jeu. A l'issue de la première journée, 34 compétiteurs et 24 damistes s'étaient qualifiés, ce qui leur a donné droit de compétir en phase finale.

Le Pr Paul Louzolo Kimbembé a remis à chacun un document méthodologique et stratégique appelé *"Le Combit"* qui sert à offrir une ou plusieurs pièces à l'adversaire, en général, un ou deux pions, puis de lui rendre le trait après un coup qui n'est ni une prise ni un autre sacrifice.

Parlant des perspectives, le président Jean Enoch Ngoma Nkengué a indiqué que le bureau exécurif de la fédération continuera à vulgariser ce jeu de dames dans les arrondissements avec les sous-ligues, et au plan départemental avec les ligues, à préparer les amoureux de ce jeu à la pratique constante. C'est à partir de cela que se fera la sélection des meilleurs qui vont pousser l'excellence de leur talent à l'international.

Alain P. MASSAMBA

C'est le second livre de l'abbé Gustave Makaya, prêtre de l'archidiocèse de Pointe-Noire. Il seera présenté prochainement.

Projet d'accélération de la transformation numérique

LA BANQUE MONDIALE

MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
****

PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE
****

UNITE DE COORDINATION DU PROJET
****

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n°04/MPTEN/PATN-UCP/C/SFQC/2025-PROROGE

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE CHARGEE D'UNE ETUDE PREPARATOIRE POUR LA MISE EN PLACE DES POINTS D'ACCES SERVICES PUBLICS NUMERIQUES LES CENTRES POSTAUX DE SOPECO, ET LA CONDUITE DE LA COLLECTE ET CONSOLIDATION D'INFOFORMATIONS DANS LES CENTRES LIES A L'ECOSYSTEME DE L'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTIFICATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de la mise en œuvre du **«Projet d'accélération de la transformation numérique (PTAN)»,** et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au: **«Recrutement d'une assistance technique chargée d'une étude préparatoire pour la mise en place des points d'accès services publics numériques les centres postaux de SOPECO, et la conduite de la collecte et consolidation d'informations dans les centres lies à l'écosystème de l'Etat Civil et de l'identification en République du Congo.»**

II. Objectif:

L'objectif principal de l'étude, est de:

• **Volet 1** (Centres d'état civil et d'identification):

Collecter et consolider des données de terrain afin d'améliorer la compréhension de la localisation et de l'état actuel des bureaux gouvernementaux, d'éclairer les décisions d'investissement pour l'amélioration des centres d'état civil et des postes d'identification et de fournir au gouvernement de la République du Congo une ressource durable pour lui permettre de suivre et d'évaluer les progrès réalisés dans ce domaine;

• **Volet 2 (Centres de SOPECO):**

Évaluer les infrastructures existantes, d'identifier les besoins et les défis, permettant d'améliorer l'accessibilité des services publics numériques aux usagers.

III. Profil du Consultant

La mission sera confiée à un cabinet ayant des expériences dans la structuration de questionnaires de collecte des données structurée, et l'exécution de campagne de collecte des données sur terrain, en utilisant des outils numériques.

Ainsi le cabinet doit:

• Avoir des expériences réussies (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) dans des projets de transformation numérique des administrations publiques;

• Avoir des expériences prouvées dans les études sur les états des lieux des organisations;

• Avoir au moins deux (2) expériences réussies (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) dans des projets de collecte de données utilisant l'outil numérique, au niveau national ou régional. Une expérience préalable avec «Kobo Toolbox» est un plus ;

• Avoir une capacité à comprendre les spécificités du contexte culturel et socio-politique du Congo, et la capacité à surmonter les difficultés potentielles liées au travail de terrain ;

• Une équipe d'enquêteurs sur le terrain suffisamment nombreuse pour être en mesure d'enquêter auprès des administrations étudiées dans les temps impartis, d'assurer la qualité des données conformément au calendrier spécifié dans le présent cahier des charges:

- Maitrisant parfaitement la langue française (à l'écrit et à l'oral).

IV. Durée et lieu de la mission

La mission est prévue pour une durée de **onze (11) mois** à compter de la date de démarrage de la mission.

La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo et dans les autres départements du pays afin de couvrir l'ensemble du territoire national.

L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les documents suivants doivent être fournis par tous les soumissionnaires. L'absence de l'un d'entre eux entrainera la disqualification du soumissionnaire. La proposition de soumission comportera:

• La présentation générale du cabinet incluant ses expériences les plus pertinentes eu égard à la mission;

• La présentation du personnel clé avec les diplômes, certification à jours, références similaires etc.;

• Les observations de la Firme sur les TDRs;

• Le plan de conduite de l'étude (méthodologie/démarche);

• Le planning détaillé d'exécution;

• L'offre technique;

• L'offre financière […consigne particulière si ouverture des plis en deux temps…].

V. La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025. La méthode de sélection est celle **fondée sur la qualification et le coût (SFQC).**

VI. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de **8 heures à 12 heures** et de **13 heures à 16 heures** (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le **06 mai 2025 à 16 h 00 (heures locales)** et porter la mention:

«ASSISTANCE TECHNIQUE CHARGEE D'UNE ETUDE PREPARATOIRE POUR LA MISE EN PLACE DES POINTS D'ACCES SERVICES PUBLICS NUMERIQUES LES CENTRES POSTAUX DE SOPECO, ET LA CONDUITE DE LA COLLECTE ET CONSOLIDATION D'INFOFORMATIONS DANS LES CENTRES LIES A L'ECOSYSTEME DE L'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTIFICATION EN REPUBLIQUE DU CONGO».

VII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 22 avril 2025

La coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

OFFICE NOTARIAL
de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B P: 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail: officenotarialpongui@gmail.com

MATSI FINANCE CONGO
Société A Responsabilité Limitée
au capital social de 1 000 000 de Francs CFA
siège social: Brazzaville (République du Congo)
54, rue Kimpandzou, Arrondissement 4 Moungali
RCCM: CG-BZV-01-2025-B12-00073

AVIS DE CONSTITUTION

I- Suivant acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 1er étage Immeuble **«MA RECONNAISSANCE»**, le douze février deux mille vingt-cinq et enregistré à Brazzaville, le treize février de la même année à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous le **Folio 028/14 numéro 0564**, il a été constitué, sous la dénomination sociale de **«MATSI FINANCE CONGO»**, une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée

Objet: La société a pour objet : les activités de transfert de fond et d'auxiliaire financier.

Siège social: Brazzaville (République du Congo), 54, rue Kimpandzou, Arrondissement 4 Moungali.

Capital social: un million (1 000 000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100.

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier.

II- Aux termes de l'acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social reçu par **Maître Chimène Prisca Nina PONGUI**, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le douze février deux mille vingt-cinq, de la société susnommée, enregistré à Brazzaville, le treize février de la même année à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous le Folio 028/15 numéro 0565, les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par les associées.

Gérance de la société: Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier deux mille vingt-cinq de la société ci-dessus plus amplement désignée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le douze février deux mille vingt-cinq et enregistré à Brazzaville, le treize février de la même année à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous le Folio 028/12 numéro 0562, les associées ont décidé de nommer Madame **Gémaïde Mercia MBOUNGOU BAMBEKYS,** en qualité de gérante de la société pour une durée de deux (02) ans.

Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le sept mars deux mille vingt-cinq, sous le numéro: **CG-BZV-01-2025-B12-00073.**

Pour avis & mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
49, Avenue de la Base Batignolles B.P. 945 – BRAZZAVILLE
Tel (242) 06 982 88 45 /05 526 63 09
E-mail: acbef@yahoo.fr Site web: www.acbef.org
République du CONGO

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) est une organisation non gouvernementale Congolaise, affiliée à la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF), à but non lucratif, apolitique et non religieuse. Elle œuvre pour le leadership en Santé Sexuelle et de la Reproduction (SSR) en optimisant l'offre des services de qualité, la promotion des droits de Santé Sexuelle et de la Reproduction (DSSR) pour tous les individus et en s'appuyant particulièrement sur les populations vulnérables et mal desservies. Sa vision: une société congolaise ou chaque individu connait et jouit pleinement de ses Droits en Santé Sexuelle et la Reproduction sans discrimination pour son bien-être. L'ACBEF repose sur 38 années d'expérience et mène en moyenne 10 projets par année dans le domaine de la Santé Sexuelle et de la Reproduction. L'ACBEF dispose de 3 points de prestations de services (ou cliniques de SSR) et de 3 antennes départementales.
Dans le cadre de nos activités, nous recherchons un Chef de Division Projets Spéciaux, Recherche, Suivi et Evaluation.

Le candidat doit être libre de tout engagement permanent antérieur ou temporaire correspondant aux horaires de travail à l'ACBEF et susceptibles de concurrencer l'emploi auquel il postule. Le type de contrat est à durée déterminée (CDD).

Les dossiers de candidatures doivent comprendre les pièces suivantes: **1-** lettre de motivation **2-** copie(s) légalisée(s) du/des diplômes ou attestations, **3-** CV avec photo d'identité (en couleur), **4-** copie d'acte de naissance, **5-** certificat médical (de moins d'un mois), **6-** copie(s) de certificat(s) de travail ou documents équivalents justifiant l'expérience professionnelle.

Les dossiers ainsi constitués en un seul exemplaire seront déposés au siège de l'ACBEF au n° **49, Avenue de la Base Batignolles - Brazzaville**, avec mention du poste à pourvoir et destinés au Directeur Exécutif de l'ACBEF **au plus tard le 23 mai 2025 à 15H00mn.**

Avec copie électronique du CV uniquement à: acbefrecrute@gmail.com

APPEL D'OFFRE

OBJET: Sélection d'un prestataire pour la reproduction des outils de sensibilisation sur le VIH/Sida, les IST.
Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui à la riposte au VIH financé par le FM, le Programme de National de Lutte contre le VIH et les IST, sous bénéficiaire de la subvention lance un appel d'offre pour la sélection d'un prestataire qualifié et expérimenté pour la duplication des outils de sensibilisation sur le VIH/Sida, les IST.

OBJECTIF DE LA CONSULTATION:
L'objectif principal est d'imprimer et dupliquer des supports de sensibilisation sur le VIH/Sida, et les IST tels que des brochures, affiches, dépliants, et autres outils d'information destinés à la distribution dans les communautés, les centres de santé, et lors d'événements de sensibilisation.

2. DESCRIPTION DES SERVICES ATTENDUS :
• Imprimer et dupliquer et les supports de sensibilisation dans les formats requis (brochures, affiches, dépliants, etc.).
• Assurer une impression de haute qualité, en respectant les normes en vigueur.
• Fournir un échantillon des impressions avant la production en série pour validation.
• Livrer les supports imprimés dans les délais convenus et dans les quantités demandées.

3. EXIGENCES DU FOURNISSEUR:
Les candidats doivent remplir les critères suivants:
• Expérience de plus de 10 ans avérées dans l'impression et la duplication de documents.
• Capacité à gérer des commandes à grande échelle.
• Compétence en matière d'impression de supports de communication de qualité professionnelle.
• Respect des délais de livraison.
• Conformité avec les normes de qualité et les spécifications techniques des supports à imprimer.

4. DOCUMENTS À SOUMETTRE:
Les fournisseurs intéressés doivent soumettre les documents suivants:
• Une lettre de manifestation d'intérêt adressé à la Directrice du PNLS.
• Un extrait de registre de commerce ou tout document justifiant de la légalité de l'entreprise.
• Une présentation de l'entreprise, incluant son expérience dans des projets similaires.
• Une proposition financière détaillant les coûts de duplication des différents types de supports.
• Des échantillons d'outils de sensibilisation précédemment produits, le cas échéant.
• Toute autre information jugée pertinente.

5. MODALITÉS DE SOUMISSION:
Les offres doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante: dpnlssecretariat@gmail.com.
Pour le dépôt physique: siège du PNLS sis au 13 rue Auxence IKONGA (dans l'enceinte du CHU de Brazzaville), Brazzaville, République du Congo; avec la mention: «appel à manifestation d'intérêt pour la duplication des outils de sensibilisation»
Les soumissions doivent être reçues **au plus tard le 16 mai 2025 à 16h, heure locale,**

6. CRITÈRES DE SÉLECTION:
Les propositions seront évaluées sur la base des critères suivants:
• Qualité et clarté de l'offre technique.
• Expérience et références antérieures.
• Rapport qualité/prix de la proposition financière.
• Respect des délais et des conditions de livraison..

7. CONDITIONS GÉNÉRALES:
• L'appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas un engagement contractuel.
• L'organisation se réserve le droit de rejeter toute proposition qui ne satisfait pas les exigences spécifiées.
• Les fournisseurs doivent s'engager à respecter les règles et standards de qualité définis par l'organisation.

8. CONTACTS POUR RENSEIGNEMENTS:
Pour toute question relative à cet appel à manifestation d'intérêt, veuillez-vous rendre à l'adresse susmentionnée.

Avis de recrutement d'un consultant

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé: «Renforcement des réponses nationales contre l'épidémie à VIH/SIDA et la tuberculose en République du Congo», financé par le Fonds Mondial, le programme national de lutte contre le VIH recrute un(e) consultant(e) national(e) chargé(e) d'adapter et de traduire les modules d'éducation sexuelle complète (ESC). Cette adaptation devra intégrer les outils existants de sensibilisation sur le VIH, notamment les manuels de sensibilisation sur le VIH, le guide de pair éducation.
Lieux d'affectation: Direction du Programme National de lutte contre le VIH et les IST
Durée de contrat: Quinze (15) jours ouvrés.
Rémunération: Selon les modalités de la subvention du Fonds Mondial.
Date limite de dépôts des candidatures: Les soumissions doivent être reçues **au plus tard le 16 mai 2025 à 16h, heure locale**
NB: les TDRs complets du poste peuvent être retirer au Programme National de Lutte contre le Sida sis au 13 rue Auxence IKONGA (dans l'enceinte du CHU de Brazzaville), Brazzaville.
Poste: Consultant National
Mission: Adapter et traduire les modules d'éducation sexuelle complète (ESC) en capsules ou spots pédagogiques, adaptés aux différents niveaux scolaires, en intégrant les outils de sensibilisation existants sur le VIH
Compétences et qualifications Exigées
Le consultant devra être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en santé publique, sciences sociales, sciences de l'éducation ou domaine connexe, et justifier de:
• Une expérience pertinente dans les domaines du VIH/SIDA, des IST et de la SSR;
• Une expertise dans l'élaboration de documents normatifs pour les programmes de santé;
• Une expérience avérée dans des missions similaires;
• Une bonne connaissance des contextes sociaux et culturels variés;
• Une expérience de travail auprès des adolescents et jeunes, en particulier les filles;
• De fortes capacités d'écoute et de rédaction en français;
• Une maîtrise des langues locales est un atout;
• Une capacité à travailler sous pression.

SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES

Airtel Money lance officiellement le service de paiement de course de taxi

Dans le cadre de sa mission de démocratiser l'accès aux services financiers numériques, Airtel Money a lancé officiellement vendredi 25 avril 2025, au centre sportif de Makélékélé, le 1er arrondissement de Brazzaville, un nouveau service de paiement destiné à révolutionner le règlement des courses de taxi. Une initiative s'inscrivant dans une démarche stratégique d'innovation inclusive et d'amélioration concrète de la vie des citoyens.

Les responsables d'Airtel Money

Prendre un taxi est un geste que font, au quotidien, nombre de personnes. Chaque jour en effet, des milliers de Congolais utilisent les services de transport urbain, notamment les taxis, pour se déplacer. Mais, ils sont souvent confrontés à un obstacle récurrent: l'absence de monnaie pour effectuer les paiements. Cette difficulté, anodine en apparence, est source de retard, d'irritation et d'inconfort généralisé aussi bien pour les passagers que pour les chauffeurs. Pour y remédier, Airtel Money a choisi d'apporter une solution concrète en intégrant le paiement digital dans une pratique quotidienne.

Ce nouveau service permet à tout usager de régler sa course de taxi via Airtel Money, de manière rapide, sécurisée et sans manipulation d'espèces.

Une vue du personnel Airtel Money

Plus d'une dizaine de taxis se sont fait enrôler lors du lancement

La procédure est simple pour ne pas dire simplifiée: le client qui monte dans un taxi équipé Airtel Money, en l'absence de cash ou de monnaie, paie sa course en composant le code USSD: *128*1000# ; il suit les instructions et valide, au finish, le paiement en quelques secondes et reçoit confirmation instantanément.

Ce dispositif, accessible sur tout type de téléphone, vise à faciliter les transactions, à réduire les tensions liées au paiement en espèces et à promouvoir l'adoption des solutions numériques dans les usages du quotidien.

Avantages pour les utilisateurs et partenaires

Le client, pour chaque paiement via Airtel Mioney, peut gagner des minutes, des SMS et des forfaits Internet. Quant aux chauffeurs, une incitation forte est prévue. Les 100 premiers enrôlés recevront, chacun, un routeur Airtel et un mois d'Internet gratuit parce qu'ils sont les artisans de cette révolution! Une façon de les accompagner dans cette transition numérique. Plus est, un accompagnement dédié sera mis en place pour garantir une bonne compréhension du système et encourager son adoption. Des bons de carburant seront octroyés, tous les mois, aux 54 meilleurs taximen ayant accepté les paiements par Airtel Money.

Des bonus seront attribués également, tous les mois, aux utilisateurs qui adopteront ce moyen de paiement, et un tirage désignera les gagnants de forfaits incluant: crédit de communication, SMS et Internet.

Pour Sandrine Mouleka Kalala, directrice Airtel Money, *«nous ne lançons pas simplement une nouvelle fonctionnalité; nous changeons un geste du quotidien. Nous posons une pierre de plus sur le chemin de la transformation digitale de notre pays. Car, derrière chaque innovation que nous apportons avec Airtel Money, il y a une volonté claire: faire du numérique une solution concrète. Accessible. Humaine… Ce projet va plus loin qu'un simple paiement mobile. C'est un engagement pour l'inclusion, une réponse locale à un besoin universel: fluidifier la vie. Valoriser le quotidien. Bâtir une économie plus connectée, plus juste.*

Chez Airtel Money, nous croyons que la technologie ne doit pas être un privilège, mais un outil de progrès pour tous.»

Le projet participe en définitive à la construction d'une économie plus fluide, plus équitable et résolument tournée vers l'avenir.

Banque Congolaise de l'Habitat

Communiqué de Presse
Conseil d'Administration de la BCH

Le Président du Conseil d'Administration Athanase NGASSAKI et le DG Oscar Ephraïm NGOLE au second plan (à d.)

MM. Athanase NGASSAKI, Oscar Ephraïm NGOLE (2è et 3è à partir de la dr.) et les administrateurs

Le Conseil d'Administration de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) s'est réuni en sa 1ère session ordinaire de l'année, ce vendredi 18 avril 2025 à l'hôtel GRAND LANCASTER, sous la présidence de Monsieur Athanase NGASSAKI.

Après lecture et approbation de l'ordre du jour, le Conseil d'Administration a procédé au déroulement des différents points inscrits à l'ordre du jour avec une attention particulière portée sur l'arrêté des comptes au 31 décembre 2024.

Cette 1ère session du Conseil d'Administration de l'année 2025 a été précédée par la tenue des comités des Risques et d'Audit en dates du 15 et du 16 avril 2025.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 Décembre 2024 ayant été approuvé, les administrateurs ont examiné le projet de rapport d'activités au 31 décembre 2024 et entendu lecture du rapport des commissaires aux comptes sur le projet d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2024.

Poursuivant l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Président du Comité Permanent d' Audit a rendu compte des travaux issus de la réunion de ce comité spécialisé, portant sur les arrêtés de compte au 31 décembre 2024.

Le Conseil d' Administration a ensuite procédé à l'examen des arrêtés de compte au 31 décembre 2024 et au suivi des recommandations du précédent Conseil d'Administration.

Il en découle à la clôture de l'exercice 2024* **un résultat net bénéficiaire** en forte augmentation par rapport à l'exercice 2023, qui affichait également un résultat net bénéficiaire.

Les rapports des 2 réunions des comités spécialisées du Conseil d'Administration ont aussi été examinés par les membres du Conseil, qui ont pris connaissance de la communication sur les activités de l'Audit Interne pour l 'examen 2024 (article 50 du Règlement COBAC R-2016/04) et de la présentation du rapport annuel sur l'exécution du Contrôle Interne, la mesure et la surveillance des risques.

Le Conseil d'Administration a aussi pris connaissance du compte rendu de la réunion de la rencontre de la délégation de la BCH avec le Président de la BADEA.

Enfin, il a été fait lecture du projet des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, lesquelles résolutions ont été adoptées par le Conseil d' Administration.

La première session du Conseil d'Administration s'achève sur une note d'encouragement et de félicitation à l'endroit de la Direction Générale qui, au terme de l'exercice 2024, poursuit cette dynamique à réaliser des résultats bénéficiaires pour la troisième année consécutive.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance.

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2025

Athanase NGASSAKI

Président du Conseil d'Administration